CENTRE CULTUREL
DU PAYS D'ORTHE

PATRIMOINE NATUREL PATRIMOINE CULTUREL

MAURICE BLANC
BRUNO CAHUZAC
ÉRIC GILDARD
FRANÇOIS HULBERT
BERNARD MATABOS
BARTHÉLÉMY SAVARY
NICOLAS TISON

PIERRE LASSERRE
JEAN-CLAUDE LESGOURGUES
BERNARD MATABOS

PATRIMOINE DU XXIE SIÈCLE HISTOIRE D'AVENIR

ÉDITIONS Ostheneses

© Éditions ORTHENSES - *Sorde l'Abbaye -2016*
ISBN 978 2 954242279

Avant Propos

PATRIMOINE, SOCLE COMMUN DE L'HUMANITÉ ?

Maïté LABEYRIOTTE

En deux colloques liés aux thématiques des journées du patrimoine, nous n'avons pas vraiment pu y répondre. Pourtant, la plus grande latitude avait été laissée à nos intervenants. Mais du passé le plus obscur au futur le plus nébuleux, difficile de se faire une raison sur notre place ici et maintenant.

Alors chacun explore ses champs de connaissances et donne à voir à un public qui cherche aussi quelques repères communs, comme autant de balises sur nos chemins incertains. Les cailloux blancs du Petit Poucet, en somme.

Piliers du Centre culturel ou rencontres de presque-hasard, tous nos intervenants ont eu à cœur de partager leur relation au patrimoine, introspective ou sociologique. Car, qu'il s'agisse d'aborder sa prise de conscience dans les méandres d'une vie ou de dérouler une réflexion

sans cesse confrontée à d'autres méandres – ceux du pouvoir -, les textes que nous vous offrons ici laisseront une empreinte de sincérité et de réflexion personnelle.
Une certitude cependant. Le pays d'Orthe n'est pas dans une bulle imperméable à l'air du temps mais existe totalement dans ce vaste monde et ce temps infini qui relient les êtres dans l'univers. Et nos spécificités ressemblent à s'y méprendre à d'autres, ailleurs, dans le temps et dans l'espace. Et même si les paysages diffèrent, les langages diffèrent, les coutumes diffèrent, il [nous] reste ce socle commun d'humanité qui nous fait tourner nos regards du passé au futur en allongeant le cou pour ne rien perdre du présent.
Y arrivons-nous toujours avec succès ? Non, bien sûr. Mais il est certain qu'il est une quête que nous partageons : transmettre encore et toujours ce que nous prenons pour notre héritage, notre PATRIMOINE. Y avons-nous assez contribué ? L'avons-nous assez sauvegardé et enrichi de notre réflexion et de nos soins ? Ne l'avons-nous pas trop marchandisé et malmené ?

Nous qui cherchons avec ténacité les traces de notre passé dans les témoignages qui subsistent (du document au paysage et ceux qui l'occupent), nous savons bien que nous sommes une étape de plus dans la construction si aléatoire de notre humanité. Et les interventions qui suivent nous confortent grandement dans l'utilité de prendre en considération cette notion de patrimoine.

LA MOSAÏQUE DES TERRITOIRES

QUEL AVENIR POUR CET HÉRITAGE PATRIMONIAL ?

François HULBERT*

La géographie de la France se caractérise par la multiplication des territoires, petits et grands, aux désignations les plus diverses qui de différentes manières les qualifient et les définissent. Bourgs et villages, communes et regroupements de communes, cantons, pays et départements, provinces et régions constituent un puzzle dont les pièces se juxtaposent et se superposent.

Cette mosaïque des territoires se différencie par le cadre physique d'ensemble, la géologie sous-jacente et le détail des terroirs et des paysages qui s'y inscrivent, mais aussi l'habitat, les formes d'occupation de l'espace, les activités humaines et les ressources qui s'y trouvent. Du cadre naturel au cadre bâti, ce patchwork territorial se double d'un trésor toponymique qui exprime l'identité et la mémoire des lieux. Cette identification des lieux joue un rôle essentiel dans la conservation du patrimoine culturel qu'ils représentent.

---

* Géographe, professeur émérite, Université de Lorraine à Metz

Dernier ouvrage paru : *Millefeuille territorial et décentralisation*, L'Harmattan, 2014

La carte des régions naturelles montre la grande importance de la géographie physique. Les coteaux et les plateaux, les monts et les vallées, les plaines et les bassins, les fleuves et les rivières, les baies et les golfes… permettent d'identifier bien des territoires. Ils prennent toute leur importance quand il s'agit d'élaborer des guides touristiques, de définir des schémas d'aménagement, de donner un nom à des regroupements de communes… Dans les Pyrénées par exemple, les vallées des Aldudes, d'Aspe et d'Ossau cloisonnent le massif montagneux dans des territoires bien identifiés et appropriés par les populations qui y vivent. Le cadre physique de l'environnement doit rester la référence, au nom du respect de notre milieu de vie, malgré tous les nouveaux découpages que peuvent imposer les réformes territoriales.

Nature et culture, histoire et géographie se trouvent ainsi associées dans la définition d'un patrimoine territorial.

Dans une perspective de développement durable, chercher à mieux « *faire coïncider les espaces vécus avec les espaces physiques* », respecter les formes du relief, les bassins hydrographiques, les sites naturels…, qui constituent l'armature des paysages, est devenu une nécessité. « *La géomorphologie participe au patrimoine paysager d'une région* » (Géomorphologie de la France, 2013 ; La France, aménager les territoires, 2008).

Ce patrimoine territorial est identifié sur le terrain par une variété de noms qui définissent des sites et des espaces de taille variée inscrits dans des communes, des pays, des départements et des régions qui se les approprient de diverses façons et en assurent plus ou moins la protection et la promotion touristique et culturelle.

Au cours de l'histoire et encore tout récemment, les remaniements géopolitiques bousculent les territoires : les intercommunalités (2 450 actuellement) regroupent toujours plus de communes et deviennent de vastes espaces aux identités incertaines. Quand en

1998 le directeur de la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) déclare que les 36 000 communes « *constituent un patrimoine historique remarquable* », il sanctuarise cette riche mosaïque territoriale au point de la rendre intouchable aux yeux de certains et ainsi empêcher tout regroupement des trop petites communes dont il faudrait pourtant renforcer l'organisation et le fonctionnement.

Parmi les 36 000 communes issues des 44 000 paroisses d'avant la Révolution, nombreuses sont celles qui comportent un bourg-centre et de nombreux villages qui en dépendent. Le Bottin des communes relève le nom de ces milliers de lieux-dits qui, sans avoir le statut de commune, ont parfois une centaine d'habitants, voire plus. C'est ainsi que dans certains départements 20 à 30 %, des localités, parfois plus, n'ont pas le statut de communes. Le cas de Gérardmer dans les Vosges permet d'illustrer cette réalité : autour d'une ville-centre d'environ 7 000 habitants on compte sept secteurs résidentiels, séparés les uns des autres et bien identifiés sur le terrain, regroupant entre 200 et 400 habitants chacun. Des communes de la taille des secteurs évoqués ci-dessus, moins de 400 habitants, il en existe 17 000 en France.

Un autre schéma concerne les communes littorales qui ont dédoublé leur centre-bourg ou leur petite ville avec un secteur ancien à l'intérieur des terres et un autre plus récent sur le rivage. Evoquons seulement sur la côte des Landes, parmi des centaines d'autres cas observés sur tous les rivages des régions maritimes : Lacanau et Lacanau-Océan, Biscarosse et Biscarosse-Plage, Mimizan et Mimizan-plage…

Ce type d'organisation en deux ou plusieurs villages montre que la valorisation des lieux-dits au sein d'une même commune peut prendre des formes diverses. Dans la plupart des pays européens, de nombreux villages prospèrent après avoir procédé depuis longtemps

à des fusions de communes. Parallèlement en France les centres des bourgs et petites villes souffrent le plus souvent d'un déclin démographique marqué qui se traduit par la dégradation du patrimoine bâti avec la disparition des services et commerces. Témoins des activités passées, les façades et vitrines délabrées des anciennes boutiques donnent un aspect de désolation à des milliers de bourgs, villages et petits centres-villes. Alors qu'on cherche à conserver à tout prix le cadre communal suranné comme un héritage intouchable, c'est toute la préservation et la mise en valeur de son contenu bâti qui est en cause, car il dépérit et parfois tombe en ruine. Pendant que dans les centres les bâtiments à l'abandon sont nombreux, les maisons neuves et les nouveaux commerces s'implantent en périphérie avec les enseignes publicitaires défigurant la moindre entrée de bourgs et de villes, petites ou grandes.

En passant de 4 000 à 2 000, les cantons se sont élargis considérablement dans une configuration différente ; ils laissent en déshérence, au lieu de les valoriser, les plus de 400 pays, territoires de projets et de proximité citoyenne, construits à partir des années 90. La France est aussi cette mosaïque de pays et de provinces qui en forment la géographie historique revalorisée par la promotion touristique, mais qui restent corsetées dans des structures départementales obsolètes et des régions qui ne sont toujours qu'une juxtaposition de départements. Si les pays d'hier remontent au Moyen-Âge, ceux d'aujourd'hui prennent leur place à partir des années 70 et se construisent politiquement dans les années 90 (loi Pasqua de 1995 et Voynet de 1999). On en dénombre 450 inscrits sur les premières cartes départementales Michelin qui les a fait malheureusement disparaitre des nouvelles éditions. Le dictionnaire des pays et provinces de France en présente aussi 450 environ.
Dès la fin des années 60 fleurit le slogan « *vivre et travailler au pays* », devenu plus récemment « *vivre, travailler et décider au pays* ». Les

contrats de pays apparaissent dans les années 70 alors que les « pays d'accueil » en matière touristique s'inscrivent déjà dans le paysage. Le mot « pays » est celui qui est le plus largement utilisé pour désigner les communautés de communes, montrant qu'il y a là une forte identification, très significative et reconnue comme telle. Le pays, composante forte du patrimoine territorial français, n'a pas été pris en compte dans la réforme territoriale récente.
Depuis longtemps plusieurs régions ont organisé leur développement dans le cadre des pays. Les pays de Bretagne ont été mis en valeur dès la fin des années 60 et la Région travaille avec ces pays, une vingtaine, dans un cadre plus approprié que celui des départements. En Normandie, du Cotentin au Pays de Caux, du Pays d'Auge au Pays de Bray, du Bessin au Lieuvin… la réalité territoriale des paysages et des formes d'occupation de l'espace n'est pas celle des départements. Il faudrait évoquer les pays du Massif Central, mais aussi les pays du Berry (Boischaut, Brenne…), ceux de Haute-Savoie (Bugey, Pays de Gex…) Savoie et Haute-Savoie ont même créé leur assemblée de pays depuis 2001.

À travers la mosaïque des territoires, c'est toute la mémoire des relations entre l'homme et le milieu qui apparait et peut être valorisée.

Si la mémoire se retrouve dans la géographie des noms de lieux, elle doit aussi s'intéresser aux paysages. Comme les mots le laissent entendre le lien doit être fait entre pays et paysage, celui-ci pouvant définir celui-là. Mais il a pu grandement évoluer et il doit parfois faire l'objet d'une reconquête comme on peut l'observer en Bretagne par exemple où la reconstruction du bocage est à l'œuvre dans quelques communes (Dix ans de reconquête bocagère à Plouzané, Finistère, Réinventer pays et paysages, 2003). « *Scruter le passé pour mieux prévoir l'avenir* », telle est l'ambition de la communauté de communes du Coglais près de Fougères (Ille-et-Vilaine). Avec les facilités

techniques actuelles, il s'agit pour les spécialistes en gestion environnementale de retrouver dans les cadastres anciens le tracé des talus du bocage détruit par le remembrement. En montrant l'importance du paysage bocager, on le protège là où il existe, on le reconstruit ailleurs en redécouvrant son utilisation. C'est dans le cadre de petites unités comme les regroupements de communes ou les pays que des projets de ce genre construits sur un patrimoine territorial ancien peuvent se développer et que des ressources de proximité peuvent être exploitées de façon durable. C'est le cas depuis quelques années dans la vallée pyrénéenne de Hergarai en Basse-Navarre avec le retour aux sources d'une exploitation du bois tombée à l'abandon. S'appuyant sur le recours au bois comme matière première et source d'énergie de proximité, cette renaissance d'une activité mobilise six communes et s'accompagne de la restauration de sentiers forestiers.

Après avoir été délaissés, des atouts sont ainsi redécouverts et des terroirs ont su se revaloriser : c'est aussi le cas avec le piment d'Espelette où une aire géographique protégée, au creux d'un théâtre de collines et de crêtes, s'étend sur dix communes. Parmi de très nombreux autres, citons aussi le cas de Laguiole avec la coutellerie et le fromage d'Aubrac. Il est important de réhabiliter la mémoire des lieux, celle des connaissances, des savoirs et pratiques d'autrefois. Inscrites dans des territoires, les expériences du passé peuvent nourrir des initiatives et éclairer l'avenir avec le soutien des moyens technologiques d'aujourd'hui. Il a été démontré que la répétition des faillites en aménagement, développement et organisation des territoires repose, en dépit des changements politiques, sur la permanence de défauts de mémoire (Des mémoires de développement pour de nouvelles initiatives, 1998). À cette fin s'est créé près de Florence, l'Institut international des savoirs traditionnels, afin de les inventorier, les promouvoir et les réhabiliter au service d'un monde durable. Pour cet institut,

« *le patrimoine culturel est inscrit dans le territoire, les ouvrages et les paysages façonnés par l'homme* ». Il faut donc « *interroger la mémoire de la terre et des territoires* » et non l'effacer (*Géographie amoureuse du monde, 2011*).

Les provinces que la Révolution a voulu effacer en créant les départements ont repris toute leur place avec la politique d'image et de marketing territorial que ceux-ci pratiquent depuis quelques décennies.

Cette politique a commencé par les changements de noms des départements à l'embouchure des fleuves : Seine-Inférieure et Charente-Inférieure sont devenus maritimes, tandis que la Loire-Inférieure est devenue Atlantique, tout comme les Basses-Pyrénées, alors que les Basses-Alpes se métamorphosaient en Alpes-de-Haute-Provence et les Côtes-du-Nord en Côtes d'Armor. Des références plus attractives se sont ajoutées à certains noms : Aube-en-Champagne, Lozère-en-Gévaudan, Ardèche-en-Vivarais et tout récemment, Cherbourg-en-Cotentin.

Le département est souvent le passage obligé et la référence territoriale pour l'organisation et le fonctionnement de bien des activités. Il est régulièrement sorti renforcé des tentatives de suppression qui le menaçaient. C'est le cas tout récemment encore avec la récente réforme territoriale. Un département peut valoriser les deux entités principales qui le composent : l'Aunis et la Saintonge en Charente-Maritime, la Bigorre et le Comminges dans les Hautes-Pyrénées, le Pays Basque et le Béarn dans les Pyrénées-Atlantiques. Deux départements issus d'une ancienne province peuvent retrouver intérêt à s'afficher ensemble pour bénéficier du prestige d'un nom réhabilité ; c'est le cas du Berry (Indre et Cher), du Maine (Sarthe et Mayenne), mais aussi des deux Charente et des deux Savoie. Le Limousin c'est trois départements, tout comme le Dauphiné. Des massifs montagneux sont souvent très morcelés : cinq départements se partagent

un morceau des Pyrénées. Le département du Jura, tout comme celui des Vosges, ne recouvre qu'une partie du massif qui lui a donné son nom.

Si les régions ont repris le nom d'anciennes provinces comme la Normandie, la Champagne ou la Bourgogne, quand celles-ci sont plus petites, elles peuvent correspondre à un département seulement. Celui-ci s'efface alors volontiers pour reprendre cet ancien nom : la Dordogne redevient le Périgord, le Maine-et-Loire l'Anjou, l'Indre-et-Loire la Touraine, l'Aveyron le Rouergue …

Les deux départements des Landes et du Gers ont cherché l'un et l'autre à s'approprier la référence à la Gascogne, mais elles n'ont pu le faire, car cette grande entité correspond au Sud-Ouest, espace plus large qui n'a pas non plus été considéré dans la reconfiguration récente des régions. L'Ariège, s'estimant autant dans les Hautes-Pyrénées que le département qui en porte spécifiquement le nom, a aussi cherché à s'appeler Ariège-Pyrénées et utilise cette désignation dans ses documents touristiques. Dans bien des cas les départements ne sont pas le cadre permettant l'expression de la richesse de la mosaïque territoriale. La Beauce, la Brie, le Perche sont éclatés en plusieurs départements. L'Aubrac, délimité par deux rivières (la Truyère au nord-ouest et le Lot au sud), est à cheval sur trois départements et le Morvan sur quatre. La Thiérache dans l'Aisne s'appelle l'Avesnois dans le Nord. Le terroir du Madiran s'étend sur trois départements (Gers, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques) et celui de l'Armagnac sur deux (Gers et Landes). Ce sont les départements qui ont éclaté en morceaux l'identité des terroirs et leur suppression, souvent évoqué dans la réforme territoriale récente, ne conduirait pas à la disparition d'un patrimonial territorial correspondant, puisque le nom des départements reprend celui des réalités géographiques déjà bien inscrites dans l'espace de multiples façons. Il suffit de rappeler en particulier que la grande majorité des noms de départements porte simplement celui d'une rivière ou d'un fleuve.

Au sud de Toulouse, le Volvestre est à cheval sur deux départements et a dû de ce fait se constituer en deux communautés de communes : celle du Volvestre en Haute-Garonne avec Montesquieu-Volvestre et 28 communes réparties sur quatre cantons, et celle du Volvestre ariégeois avec Sainte-Croix-Volvestre et une dizaine de communes.
En Normandie, dans le Calvados, le pays d'Auge s'étire au sud dans le département voisin de l'Orne, tout comme le pays de Bray en Seine-Maritime (Gournay-en-Bray, Neufchâtel-en-Bray…) déborde à l'est dans l'Oise et la Picardie aux portes de Beauvais (Ons-en-Bray, Saint-Léger-en-Bray…). Par ailleurs Bourg-en-Bresse identifie le Pays de Bresse, mais celui-ci chevauche la Bourgogne, la Franche-Comté et la région Rhône-Alpes, (c'est-à-dire les départements de Saône-et-Loire, Jura et Ain), la Bresse se découpe ainsi en trois entités : la Bresse bourguignonne, la Bresse jurassienne et la Bresse de l'Ain.
Du pays de Born au pays de Buch, du pays d'Orthe au pays de Gosse, du Tursan au Marsan…, les Landes n'ont pas l'uniformité que l'image du département projette à l'extérieur. Le paysage forestier des Landes lui donne cependant une unité qui s'étend très largement au-delà des frontières du département dans les Landes Girondines et le Lot-et-Garonne. Là encore c'est la promotion touristique qui permet la valorisation de tous les pays qui composent ces départements. Le Pays Basque, qui a une indéniable identité, n'est pas pour autant cette uniformité que l'Etat cherche à lui imposer à travers une intercommunalité à 156 communes, niant les trois "provinces" qui le composent (Labourd, Basse-Navarre et Soule).

L'avenir de ce patrimoine territorial est un atout pour l'organisation durable du territoire.

Il passe d'abord par une reconnaissance des entités dessinées par l'histoire et la géographie et appropriées par les citoyens qui y ont développé un sentiment d'appartenance. Il s'agit des communes qui

peuvent se regrouper pour mieux s'organiser, des pays et des régions. La reconstruction géopolitique récente n'a fait que consolider les départements, oubliant les pays en créant de nouveaux cantons de taille souvent démesurée, conservé l'émiettement communal pour créer des intercommunalités de plus en plus grandes et de moins en moins cohérentes. De nouvelles régions ont été dessinées par un simple assemblage des départements et des anciennes régions qui vont devoir trouver maintenant la façon de vivre ensemble et même de créer ou recréer des modes de gouvernance permettant l'appropriation citoyenne des composantes territoriales maintenant réunies.

L'assemblage incohérent que constitue la plupart des nouvelles Grandes Régions montre un édifice mal bâti où il est difficile de voir une logique d'ensemble. Des régions restent inchangées (Bretagne, Pays de la Loire, Centre, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Île de France) alors que d'autres sont agrandies démesurément. L'identité des régions existantes et des territoires qui les composent n'a pas été suffisamment prise en compte et les projets de réorganisation qu'elles avaient préparés ont non seulement été simplement ignorés, mais qui plus est contrariés par le Gouvernement et l'État centralisateur.

Si la Normandie a réussi son unification, la Bretagne en a été empêchée en ne retrouvant pas la Loire-Atlantique et Nantes où se situe le château des Ducs de Bretagne et, depuis 1976, la Tour Bretagne dominant la ville. Les communes aussi bien identifiées que Fay-de-Bretagne, Le Temple-de-Bretagne et Montoir-de-Bretagne ne sont toujours pas en région Bretagne. L'Alsace n'a pu faire aboutir son projet de collectivité unique remplaçant les deux départements. Elle se retrouve aujourd'hui noyée dans une région Grand-Est surdimensionnée et incohérente, tout comme la Lorraine et la Champagne-Ardenne avec lesquelles elle forme une seule entité étendue des rives du Rhin aux portes de l'Île-de-France.

Ce mariage à trois imposé se retrouve dans le Sud-Ouest avec l'union de l'Aquitaine, du Limousin et du Poitou-Charentes, grand ensemble tout aussi hétéroclite que le précédent s'étirant du Pays

Basque jusqu'aux confins de la Creuse et de la Corrèze. Comment se reconnaitre dans cette vaste région qui n'en est pas une, démesurément étirée du nord au sud sur plus de 500 km, niant l'identité Sud-Ouest qui de Bordeaux à Toulouse existe et correspond le mieux à la Gascogne. Alors que les deux régions Aquitaine et Midi-Pyrénées ont depuis 2012 mis en place la promotion de leurs produits sous la bannière Sud-ouest-France, inventé un logo à cet effet, ouvert ensemble une Maison du Sud-ouest en Chine et tenu un stand commun au Salon de l'Agriculture à Paris, voilà maintenant qu'elles se tournent le dos dans deux nouvelles régions aux composantes éclatées et regardant chacune vers des horizons différents. L'Aquitaine et Bordeaux regardent aujourd'hui vers le nord, Poitiers et Limoges, alors que Midi-Pyrénées et Toulouse s'unissent au Languedoc en se tournant vers la Méditerranée.

Avec la réforme territoriale et régionale, c'est tout un patrimoine territorial qui est bouleversé sans ménagement par les autorités politiques qui n'ont permis aucun débat citoyen sur la question. Après avoir modifié totalement la carte des cantons, le Gouvernement annonce la suppression des départements puis les maintient, en faisant des élections départementales en mars 2015. Avec les nouveaux cantons, les départements consolidés, les regroupements de communes de plus en plus étendus, les pays laissés en déshérence, les régions mal conçues, c'est un bouleversement imposé aux citoyens qui vient de se produire, plus ou moins en contradiction avec les espaces vécus. Les citoyens vont tout juste avoir le droit de participer au jeu qui consiste à trouver un nouveau nom aux nouvelles régions. Le lien entre l'affirmation identitaire des territoires et le développement économique n'est pourtant plus à faire. C'est une réalité dont les régions devront tenir compte. Un territoire de vie bien approprié par les citoyens concernés constitue un moteur de développement dans une perspective durable. L'avenir du patrimoine territorial a

donc partie liée avec celui du développement. Faire du patrimoine territorial un atout c'est donner aux régions un potentiel d'avenir. Les régions doivent chercher à valoriser les pays, provinces et territoires de proximité citoyenne qui les composent, leur trouver une forme de représentation pertinente et se construire sur cette base.
C'est à partir des territoires de proximité et des espaces vécus appropriés par les citoyens qu'une reconstruction des régions peut se faire. Ce n'est pas la voie qui a été prise puisque la nouvelle carte des régions a été décidé au plus haut sommet de l'État sous la pression de tractations politiques à courte vue qui n'ont rien à voir avec la mise en place de régions à même de prendre leur destin en mains. Les constructions intercommunales actuelles et en cours d'agrandissement sont aussi à remettre en cause. Elles perdraient en grande partie leur raison d'être si les communes étaient consolidées au lieu d'être noyées dans des intercommunalités de plus en plus grandes. Les cantons nouveaux sont tout aussi inutiles, ils n'ont servi qu'à

Quelques références

Millefeuille territorial et décentralisation, François Hulbert, L'Harmattan, 2014
La France, aménager les territoires, Yves Jean et Martin Vanier, A. Colin, 2008.
Géomorphologie de la France, sous la direction de Denis Mercier, Dunod, 2013.
Réinventer pays et paysages, Lucie K. Morisset, Patrick Dieudonné, Jean-François Simon, Centre de recherche bretonne et celtique, Université de Bretagne occidentale, 2003. J.F. Simon, La reconstruction de talus ou la découverte d'une identité paysagère. 1991-2001, dix ans de reconquête bocagère à Plouzané (Finistère).
Dictionnaire des pays et provinces de France, Bénédicte et Jean-Jacques Fénié, éditions Sud Ouest, 2000.
Géographie amoureuse du monde, Sylvie Brunel, J.C. Lattès, 2011.
Des mémoires de développement pour de nouvelles initiatives, Mémoires de mangrove, Olivier Rüe, L'Harmattan, 1998.

élire les conseillers départementaux et à conforter les départements pour six ans encore. Leur agrandissement n'a fait que rendre encore plus illisibles les structures territoriales en brouillant un peu plus l'identité des territoires. Alors qu'il était question d'alléger et de simplifier le millefeuille territorial il est resté en l'état.
Le chantier est donc une fois de plus à reprendre et les citoyens doivent y participer, alors qu'ils ont été exclus des nombreux remaniements territoriaux des dernières années. C'est à partir de leur espace de vie d'aujourd'hui qui s'inscrit le plus souvent dans les terroirs et territoires d'hier que les citoyens peuvent se mobiliser pour un développement durable.

Plus que jamais les territoires constituent un patrimoine à faire vivre, une richesse à valoriser.

QUI ÉTAIT FRANÇOIS BACO ?

Bernard MATABOS

Pour les anciens de la terre de notre pays, Baco c'est de l'histoire ancienne. Les vendanges étaient abondantes, le vin payait bien et de nombreuses métairies ont pu ainsi passer de main et permis le faire valoir direct pour de nombreux paysans de chez nous. Puis, un hybride en chassa un autre. Bannis, les cépages hybrides cédèrent la place au maïs qui supplanta, vignes, forêts et prairies.
Pour les enfants qui passent tous les jours devant le monument de Baco à Bélus, c'est un personnage local, mais personne ou presque ne leur en parle et parmi eux, rares sont ceux qui sont capables de dire, qui était Baco, et pourquoi ce monument lui fut dédié.
Pour les nouveaux arrivants dans nos villages du Pays d'Orthe, Baco est un illustre inconnu.

Qui était François Baco ?

Baco est le fils d'un gendarme venu du pays catalan. Il est né à Peyrehorade le 11 mai 1865, a passé l'essentiel de son enfance à Montfort avant d'intégrer l'école normale de Dax. Il épouse ensuite la carrière d'instituteur dans différents secteurs du département.

Baco s'implique dans la vie publique des villages où il est envoyé. Son esprit républicain, son patriotisme à des heures douloureuses, son sens du service en font un homme apprécié et respecté.

François BACO

Fils de gendarme
Né à peyrehorade le 11 mai 1865
Enfance à Montfort en Chalosse
École Normale de Dax
Instituteur à
- Lesperon 1885
- Villeneuve de Marsan 1886
- Labatut 1889
- Soustons 1891
- Morcenx 1891
- Pontenx 1892
- Bélus 1893-1923

Il décède à Labatut le 17 mars 1947

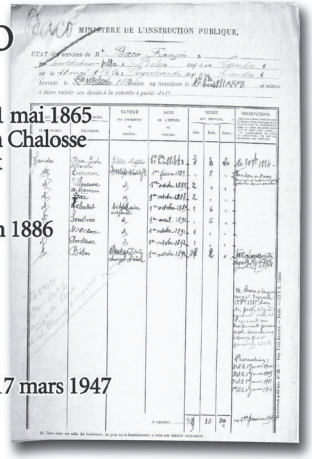
MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Mais Baco est bien plus qu'un instituteur. Il est musicien, dessinateur, peintre et photographe. Il sera également secrétaire de mairie à Bélus. C'est dans ce village où il professa trente ans que Baco s'exprima au travers d'une autre spécialité, celle "d'Hybrideur" Ampélographe.
Arrivé de la haute lande, Baco découvre à Bélus le désarroi des viticulteurs du Pays d'Orthe et de la Chalosse. Il s'engage alors dans un combat dont il n'imaginait pas que 120 ans plus tard des viticulteurs du monde entier en récolteraient les fruits.

Les travaux de Baco

Il est important d'avoir à l'esprit le contenu de quelques définitions afin de mieux comprendre son œuvre et l'évolution de celle-ci.
Il existe trois types de cépages :

1. **Les VINIFERAS** (qui se divisent en deux espèces)
   • Les Vitis Viniféra = *Vigne qui donne du vin* et dont les cépages sont dits nobles : Merlot, Cabernet, Sauvignon, Tannat, etc.

• Les Vitis Riparia et Vitis Rupestris = *Vigne qui ne donne pas de vin*. Mais dont les plants sont utilisés comme porte-greffe. Ils sont d'origine américaine.

2. **LES HYBRIDES** : (sont le croisement des deux espèces ci-dessus). On en distingue deux sortes :
- Les Américanos – Américains : Noah, Othello, Isabelle.
- Les Franco- Américains : Baco, Seibel, Seyve-Villard.

3. **LES MÉTIS** : Sont le croisement de deux Viniféras.

Le contexte des années 1900

Entre 1850 et 1900 de nombreux évènements se succèdent et mettent en péril le vignoble français. De nombreuses maladies font leur apparition, elles seront à l'origine de la détermination et de l'engagement de Baco.

1852 : Oïdium (maladie du feuillage)
1878 : Phylloxéra (un acarien qui détruit les racines) ravage le vignoble français.
1880 : Mildiou (maladie du feuillage)
1893 : Arrivée de Baco à Bélus
1894 : Black rot (maladie du feuillage)
1895 : Conférence du savant français Vialla à Mont de Marsan
1896 : Baco créé une école de greffage à Bélus (Nassy)
1898 : Premières hybridations
1899 : Mise sous châssis des pépins issus de cette hybridation dans le jardin de l'école
1900 : 118 boutures issues de l'école sont mises en pépinières chez M. Darrigan à Labatut
1900 : Achat de neuf machines à greffer par le syndicat des agriculteurs des Landes

1903 : Mise en place d'une pépinière d'hybrides et de plants américains à l'école de St Sever.

Baco arrive à Bélus en 1893 à l'âge de 28 ans. En 1895, il rencontre M. Darrigan de Labatut avec le savant Vialla lors d'une conférence à Mont de Marsan. M. Darrigan s'avérera être un expérimentateur efficace et collaborera avec Baco pendant plusieurs années.

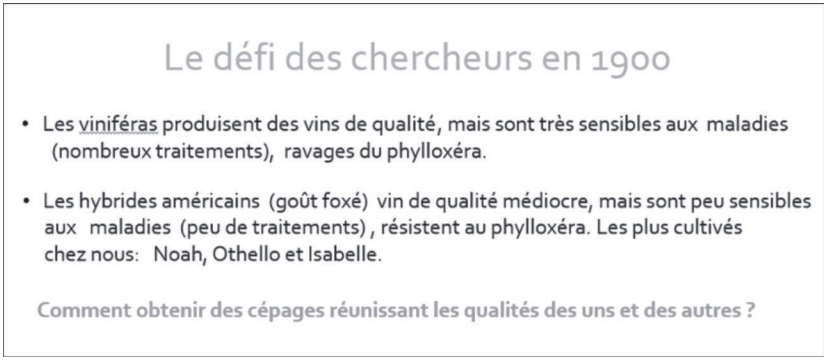

Le greffage

C'est la doctrine officielle depuis 1890 pour lutter contre le phylloxéra. La méthode consiste à greffer des Vitis Viniféras sur des porte-greffes américains résistants au phylloxéra. Les Riparias et Rupestris. Baco créé une école de greffage au Nassy en 1896. Mais le greffage ne solutionne pas le problème des maladies aériennes et il complique la conduite de la vigne.

La transition

En 1904 Baco rédige un premier ouvrage de 150 pages vantant les mérites du greffage et notamment, une plus grande vigueur, une mise à fruits plus précoce, des grappes plus grosses, une diminution de la coulure et enfin, une amélioration de la qualité et l'augmentation du titre alcoolique.

En 1920, il publie un deuxième ouvrage de 170 pages imprimé à Rennes. La dédicace à Lucien Daniel porte : « *l'Hommage et l'admiration d'un converti* ». Il y démontre en les exagérant les nuisances du greffage.
Puis ce sont les débuts des premiers croisements en 1898 dans le jardin de l'école. En fait Baco prépare le lancement de ses hybrides en présentant des planches et dessins de Baco 2423 (Futur Baco N°1 = Baco Noir) et de BACO 22 A

La technique de l'hybridation (croisement de deux espèces)

• Croisement de AxB
• A choisie comme plante femelle et B comme plante mâle
• Collecte du pollen de la plante B
• Fécondation au pinceau
• Protection de la fleur hybridée par une poche de coton.

L'hybridation

Ci-dessous, les étapes qui conduisent du premier prélèvement de pollen de la fleur choisie comme mâle à l'hybride final sélectionné pour être mis sur le marché.

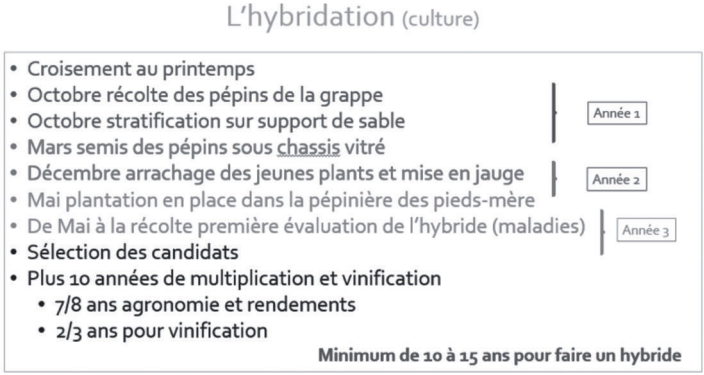

L'histoire de l'hybridation :

François Baco n'était pas un pionnier en la matière. Érudit et curieux, il avait sûrement pris connaissance des travaux déjà effectués par ses prédécesseurs. Il eut toutefois l'idée de génie d'appliquer les principes de l'hybridation aux *Vitis Viniféras* locaux mieux adaptés à la région.

En mai 1898 Baco effectue douze croisements entre le ***Noah*** qui est un hybride américain (***Vitis Labrusca X Riparia***) et douze Vinéras régionaux.

Un de ces croisements avec la ***Folle Blanche*** donnera le ***Baco 22 A.***
En mai 1899 il effectuera trente nouveaux croisements et quarante autres en 1900.
Résumés de ces croisements : 1.200 grappes hybridées, 52 000 pépins obtenus, 7 200 pieds plantés dont huit hybrides seront sélectionnés (Plus un rescapé).
Ces travaux ont permis à Baco de créer deux générations d'hybrides. Dans la génération 1924, Baco a croisé entre eux, soit des hybrides de 1912, soit des hybrides déjà connus. Malgré dix ans de travaux, Baco n'a pas réussi à égaler les performances des hybrides de la génération 2012. Seul le ***Douriou*** (qui signifie *précoce* en Gascon) a connu un développement significatif, mais sa zone de culture resta limitée au pays d'Orthe. Au Tauzia, chez Lamaison à Bélus on buvait du vin nouveau de Douriou pour la fête de Bélus qui avait lieu alors aux environs du 15 août. On trouve encore quelques rangées de Douriou aujourd'hui en 2014 chez Lahet à Lecausse
Les grands succès de Baco sont deux hybrides de la génération 2012 : le Baco 22 A et le Baco N° 1

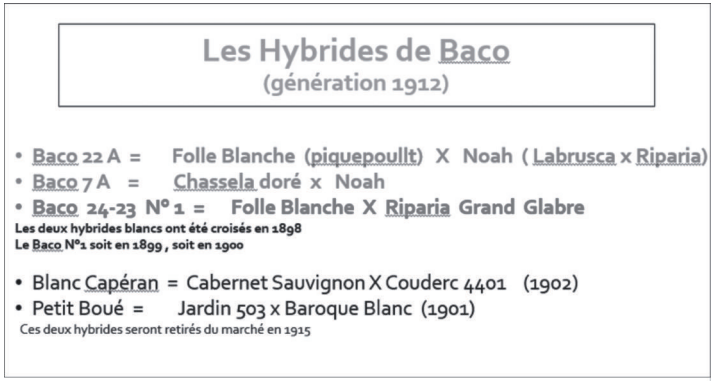

Le Baco 22 A

Il fait partie du patrimoine local. De 1920 à 1960 il fit la richesse de notre pays. En 1930 il représentait 45% des surfaces de l'encépagement du Cognac et resta très populaire en Armagnac jusqu'en 1950.

L'arrivée de la flavescence dorée en Gascogne lui sera fatale. De 1958 à 1998 la superficie cultivée en Baco 22 A, chute de 90%. De 1950 à 1970 il fut le deuxième cépage utilisé en Nouvelle Zélande.

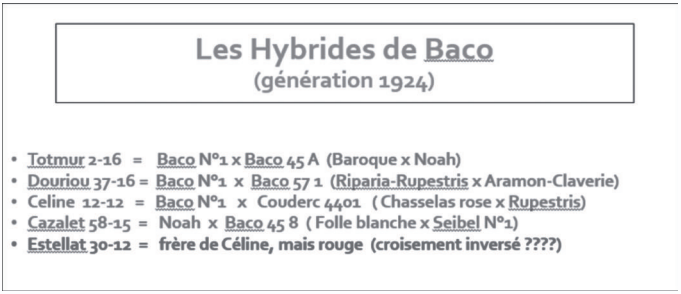

Les eaux de vie de Baco 22 A ont remporté de nombreux prix.

- •1922 : Premier prix au concours d'Eauze
- •1923 : Médaille d'or à Poitiers
- •1925 : Premier prix au salon de l'agriculture à Paris
- •1936 : Un décret classe le Baco 22 A comme cépage recommandé pour l'Armagnac

Mais dans le même temps les hybrides sont décriés et bientôt interdits en France. L'avenir du Baco est sérieusement menacé. Fin des années 90 le Bureau Interprofessionnel de l'Armagnac (BNIA) créé une commission Baco pour obtenir auprès de l'INAO l'autorisation de cultiver le Baco 22 A uniquement pour la distillation. Toute la Gascogne se mobilise derrière cette commission.

Le Baco N°1

Fils de la folle blanche (Piquepoult) et du Risparia Grand Glabre d'origine américaine, il se trouve être un cépage rouge. C'est le cépage le plus connu au monde en 1930. Il est alors cultivé en Californie, au Chili, en Argentine et au Canada. En 1938, il fut introduit en Chine par Valentin Kinssinger, un jésuite de la mission catholique. La même année il fait son entrée dans le Kent en Angleterre.
En France, il est cultivé partout, même dans les régions des grands crus. En Île de France, c'est le cépage des tonnelles et des pieds géants.

À Paris, le café Mellac situé 42 Rue Léon Frot (métro Charonne), en fait une attraction particulière avec vendanges populaires et élaboration du ***Château Charonne*** un vin "typiquement" parisien.
Il a connu un développement mitigé dans notre région. À Cazenave, à Saint Lon, la famille Durquéty vendangeait de manière traditionnelle le Baco N+ 1 le mardi de la fête de St Lon, soit entre le 25 et le 30 août.

BACO EST TOUJOURS VIVANT

LE BACO 22 A

L'Institut National des Appellations d'Origine (INAO), le Ministère de l'Agriculture, la Communauté Européenne, conviennent de l'intérêt du Baco 22 A pour l'Armagnac.

Le 27 Mai 2005 un décret classe définitivement le Baco 22 A dans la liste des cépages recommandés pour la distillation de l'armagnac. Cela signifie que le vin issu de ce cépage ne peut pas être commercialisé, il doit être entièrement destiné à l'élaboration de l'armagnac. C'est une immense victoire pour les défenseurs du Baco blanc 22 A.
Le Baco 22 A présente deux intérêts majeurs pour les producteurs d'armagnac :
• Il est résistant aux maladies (Mildiou, Oïdium). Deux à trois traitements suffisent alors qu'il en faut le double pour la ***folle blanche***, le ***colombard*** ou l'***uni blanc*** qui sont les trois autres principaux cépages rentrant dans la composition de l'armagnac. Il y a donc deux avantages, l'un écologique et l'autre économique.
• Le Baco 22 A présente une excellente aptitude au vieillissement en fût de chêne. Or le vieillissement est une des principales caractéristiques de l'Armagnac. Les très bons vieux armagnacs sont toujours des Baco.

Un nouveau départ

Pour redémarrer sur de bonnes bases le ré-encépagement en Baco, la Chambre d'Agriculture du Gers, le pépiniériste gersois M. Lacave et la Chambre d'Agriculture des Landes avec le domaine d'Ognoas ont sélectionné quarante clones de Baco dans toute l'appellation. Ces clones sont issus de pieds de Baco repérés pour être particulièrement vigoureux et résistants aux maladies.
L'institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) au Crau du Roi dans le Gard est chargé d'identifier génétiquement ces clones.

Université de Californie à Davis
(University of California, Davis)

One Shields Avenue - Davis, California, 95616 - USA
Phone : (530) 752-1011
http://www.ucdavis.edu

L'Université de Californie à Davis, surnommée UC Davis, est une des 10 "Universités de Californie" qui constituent le système universitaire public prééminent des Etats-Unis avec notamment UCLA et Berkeley. De ces universités, UC Davis a le plus grand campus (2 000 hectares) et se place troisième en terme d'inscriptions avec près de 30 000 étudiants. Ouverte en 1908, UC Davis est située en plein coeur de la Grande Vallée californienne, 25 km à l'Ouest de Sacramento et 120 km au Nord-Est de San Francisco. La ville de Davis est un avant-poste progressiste parmi les villes agricoles conservatrices de la vallée de Sacramento.

Du fait de sa situation géographique au sein de la Grande Vallée californienne, grande région agricole, l'université est nationalement reconnue pour ses programmes en agriculture, en viticulture, en oenologie et pour son école de vétérinaire.

Le guide annuel des meilleurs universités américaines publié par *U.S. News and World Report* positionnait UC Davis en 12ème position parmi les universités publiques du pays en 1999. L'édition 2004 consacrée aux meilleurs programmes des cycles supérieurs (Master's degree et Ph. D.) place le programme "Environmental Engineering" de UC Davis en 18ème rang au sein des universités publiques et privées du pays . Par ailleurs, UC Davis fait partie des 20 premières universités en terme de budget alloué à la recherche (*National Science Foundation*).

À l'évidence, la recherche pour le meilleur clone a été élargie puisque contre toute attente, la surprise est venue d'ailleurs. En effet le clone retenu se trouve être un clone sélectionné aux USA à l'Université de Davies en Californie. Il s'agit du numéro 1086. Aujourd'hui seul ce clone est autorisé pour le greffage destiné au ré-encépagement en Baco.
Ce clone est greffé sur le porte greffe 3309/144 qui est un ***Vitis Rupestris*** croisé par Couderc.
De nombreux producteurs d'armagnac ce sont maintenant lancés dans une vaste opération de reconversion. Le Baco représente au-

jourd'hui 12 % des surfaces de l'appellation. Mais à la différence des autres cépages, le Baco est distillé à 100 % ce qui lui confère un statut particulier dans le monde de l'armagnac. Cette part de Baco va donc maintenant s'accroitre (Three Willowet "***l'aygue ardente***" aura donc de plus en plus des parfums de coteaux d'Orthe.

LE BACO N° 1 DIT BACO NOIR

Le Baco noir en France

En France le Baco rouge N°1 reste le vin de l'Île de France. Il faut dire que ce cépage s'adapte très bien aux zones septentrionales. Il résiste au gel et sa précocité permet de récolter dans ces régions des raisins suffisamment riches en sucre, ce qui n'est évidemment pas le cas des *Vitis Viniféras* classiques.
En 2014, le café Mellac organisa les vendanges le 13 septembre. C'est à chaque fois l'occasion de faire la fête et de célébrer Baco.
Un peu plus loin, à Mantes la Jolie, un groupe d'amis a créé le Clos des Vielles Murailles à partir de deux parcelles situées en pleine ville.
Le 7 Octobre 2006 au pavillon Baltard à Nogent Sur Marne, lors du dixième symposium des vignes d'Île de France, le "***Côte de Seine***" un vin 100 % Baco a reçu la médaille d'or. Ce vin est issu d'une vigne vieille de 70 ans.
Le Baco noir se retrouve aussi répertorié dans les ***Vins Étonnants***. Un site qui est spécialisé dans la commercialisation des vins de vignerons, vins d'auteurs, vins de terroir et vins respectueux de l'environnement.
Il y a quelques années, une confrérie de Baco du Loir et Cher, tous amateurs de vin, de fête et de rugby étaient venus à Bélus pour découvrir le village où leur vin préféré avait été inventé.
La culture des hybrides étant interdite, le Baco noir ne survivra qu'au travers d'une production confidentielle en Île de France et tant que des passionnés de vin et de plaisirs partagés sauront le préserver.

Le Baco noir dans le monde

Il est encore cultivé dans de très nombreux pays. En Tasmanie le vignoble des trois saules (Three Willows) produit un vin qui se vend à 95 dollars.
On le trouve aussi en Argentine, il suffit de surfer sur la toile et de chercher Baco Noir en Argentine et le site vous propose toute une gamme de grand vins y compris du Baco noir.

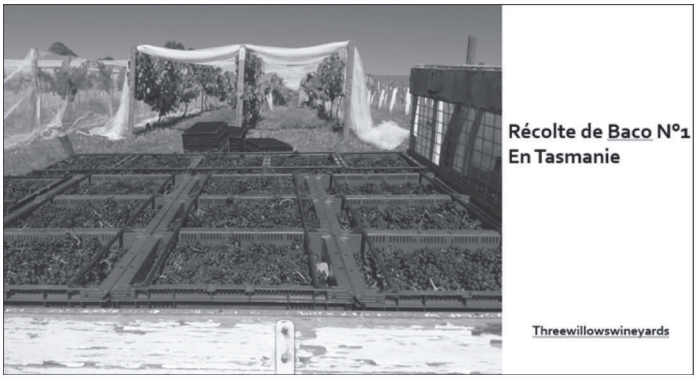

Mais indéniablement, c'est au Canada et aux USA que le Baco noir est le roi des vins dans les terroirs dits précoces.
En Oregon, la famille Girardet vient de planter un vignoble entièrement consacré au Baco Noir. Il faut dire que les nouvelles techniques de vinifications permettent d'en maîtriser l'acidité qui était un facteur limitant de qualité pour le cépage.
Dans l'État de New-York, la Vallée de la Hudson River est le domaine de Baco. Un livre écrit par un membre du congrès américain a même été édité. Une large place y est consacrée au Baco Noir et à ses origines en Pays d'Orthe. Une vague de patriotisme est en train de propulser le Baco Noir aux USA. En réalité 99 % des vins produits aux USA, essentiellement en Californie, sont des cépages européens et surtout français (Cabernet, Merlot, Pinot noir).
Le grand public américain vient de découvrir qu'un des deux parents du Baco Noir était américain. Il n'en faut pas plus pour que

cela devienne un argument de marketing majeur, à tel point que sur certains sites il est fait mention du « ***plus patriotique des vins produits aux USA*** ». Ah, si François Baco pouvait voir cela !

C'est au Canada, dans l'État de l'Ontario que le Baco Noir est vraiment le roi. Tous les vignobles sont plantés en Baco Noir à hauteur de 30 à 50 %. Encore une fois ses qualités agronomiques, résistance aux maladies et précocité sont les principales raisons de ce choix. Le vignoble Sand Bank ci-dessous est très fier de son Baco. Le grossiste

Pelham en fait un de ses fers de lance.

Ainsi le croisement effectué par un instituteur de campagne en 1898 à Bélus, est à l'origine d'un cépage cultivé aujourd'hui très loin de son village natal. Le vin de Baco Noir produit dans les terroirs du nouveau monde est un vin tout à la fois raffiné, puissant et généreux comme l'était son inventeur.

Puissent ces quelques lignes amener les enfants du Pays d'Orthe à avoir un autre regard sur ce monument blanc oublié de tous. La mémoire d'un homme dévoué à sa région, à son pays le mériterait.

LE VIN DES DUNES

UNE HISTOIRE QUI PERDURE…

Nicolas TISON

L'image de voiliers imposants, traversant la passe de Capbreton, longeant les dunes blanches quadrillées de vignes pour naviguer jusqu'au port de Bayonne, m'a toujours séduite et impressionnée.

Comme le décrit M. Taillentou dans ses travaux, Capbreton est le berceau de naissance de ce vignoble hors normes, donnant même, jusqu'au XVIII[e] siècle, son nom au vin produit sur la côte landaise et aux cépages traditionnels : le "***Capbreton***". C'était un modèle de production agricole adapté à un environnement naturel difficile et fragile. Non seulement l'objectif de production du ***Vin des Dunes*** était axé sur son caractère rare et précieux (et non sur le volume obtenu), mais de plus, le vignoble avait la fonction primordiale de préserver l'intégrité de l'embouchure de l'Adour en fixant les dunes.

Les marins-pêcheurs capbretonnais avaient, au cours de siècles d'expérience, mis au point des techniques culturales uniques en leur genre. Ils avaient fait de conditions de milieu hostiles, des atouts pour la qualité du vin. Le sable, mis en mouvement par le vent était utilisé pour construire des petites dunes parallèles à l'Océan et conduire la vigne par enfouissement. Cela leur permettait, en plan-

tant sur le versant est de ces accumulations, de protéger la végétation des vents salés destructeurs. De plus, l'apport de « sable neuf » de l'hiver participait largement à la fertilisation. Enfin, l'enfouissement des ceps de vignes avait pour effet de renouveler la vigueur des souches et d'apporter une maturité exceptionnelle des grappes reposant sur le sable blanc.

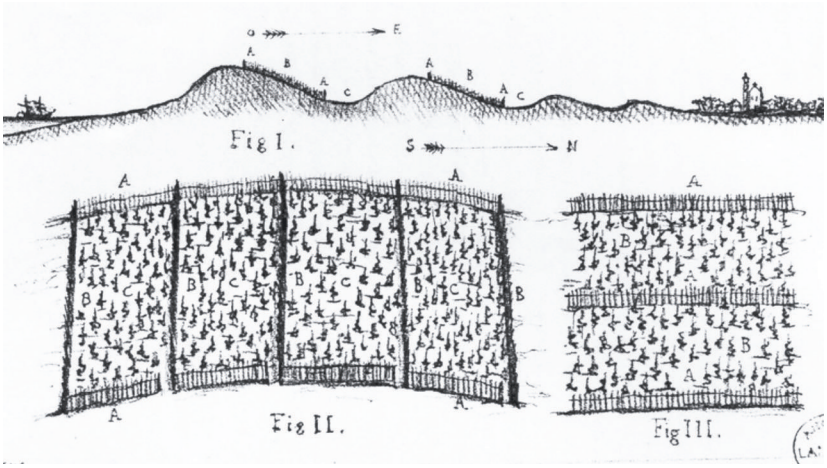

En résumé, les capbretonnais avaient su créer une synergie entre les trois éléments principaux de leur environnement écologique et économique : la dune, baignée dans une atmosphère d'embruns, apporte une identité reconnue à un vin rare et précieux ; la vigne fixe les dunes mobiles du front de mer, préservant le tirant d'eau de l'embouchure et le trafic maritime jusqu'au port de Bayonne. Ces échanges commerciaux par la mer, participaient au rayonnement européen du Vin des Dunes de Capbreton.

Fort de la connaissance de cette histoire agricole hors du commun, malheureusement mis à mal par la survenance des maladies de la vigne à la fin du 19°siècle, j'ai décidé en 1995 de réimplanter les vignes sur les dunes de Capbreton. Le petit vignoble comprend aujourd'hui 5 ha, complanté des cépages traditionnels : le Chenin en blanc, les Cabernet et le Tannat en rouge.

havre de Capbreton
Borne du passage del cherres
Cabane de Mr Lannes
Corps de garde
Capbreton
Bourg de
Boudigol
chemin
Palure
c. m.
sables vignes

Depuis bientôt 20 ans d'expérience de culture de la vigne sur les dunes, je m'aperçois à quel point les capbretonnais avaient saisi

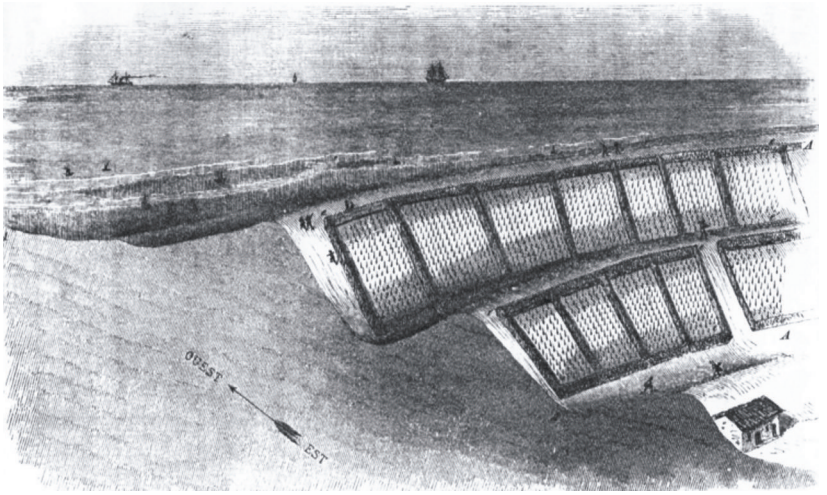

les qualités de ce terroir viticole. Le sable est rude car il n'a aucune inertie : il se réchauffe intensément aussi vite qu'il se refroidit, il ne retient pas non plus l'eau et les éléments nutritifs, mais il permet une maturité exceptionnelle des raisins. C'est grâce à l'effet modérateur de l'océan que les pieds de vigne se trouvent dans une ambiance de douceur et de plantes aromatiques (immortelles, serpolet, ciste…). Enfin, la situation géographique au sud du Golfe de Gascogne, au pied des Pyrénées, amène la pluviométrie suffisante pour éviter à la vigne (non irriguée) tout stress hydrique préjudiciable.

C'est pourquoi le Vin des dunes a depuis tous temps une renommée indéniable : c'est un vin au caractère très identifiable, expressif et fin, possédant de bonnes qualités de garde. Il a su mobiliser, depuis des siècles, la passion d'hommes et faire de Capbreton une cité viticole.

DE LA PAMPA AUX BARTHES

UN ITINÉRAIRE ATYPIQUE

Barthélémy SAVARY

Et avant sa naissance le 24 juillet 1947 : voyageur dans un groupe de pacifistes fuyant la guerre qu'ils sentaient arriver et voulant créer une communauté. Suit un voyage à New-York, puis à Mexico (près de la maison de Trotski), le Chili, et traversant les Andes à cheval, l'Argentine, et en Argentine au bord du Rio Primero à Cordoba.

Première vie dans la Pampa

Pampa sans indiens (tous morts du rhume transmis par le conquérant) au milieu d'Espagnols, d'Italiens, de Français (pas tous basques), d'Allemands d'avant-guerre.

Avec une mère biarrote jusqu'au Front Populaire où son père, agent immobilier en faillite, se réfugie à l'Abbaye de Belloc à Urt, l'obligeant à l'exil parisien

Avec un père parisien d'origine normande et suisse qui, après son départ de France, fut considéré comme déserteur par le gouvernement du maréchal Pétain. Pacifiste et mondialiste en Argentine sous Perón, ce qui lui valut quelques séjours en prison et la nécessité de traverser le Rio de la Plata pour se marier en Uruguay. Vie de bébé dans une hacienda au milieu des chevaux, des péones et bercé par l'espagnol et le tango.

Première transhumance

Retour en France à deux ans et demi en bateau transatlantique. En panne à Rio pendant le carnaval. Baptisé au passage de la ligne par Poséidon (son père). Arrivée à Nice pour la mère et ses deux enfants. Son père continue jusqu'à Gênes car il ne sait pas s'il est toujours considéré comme déserteur.

1950 :
L' arrivée à Urt

Découverte

- du pain (à la place des galettes de maïs – devenues « taloa » au pays basque)
- du français et du gascon maritime à Urt.

Acclimatation

Dans Urt, petit village rural et traditionnel où ces étrangers sont de vrais étrangers :

- Les enfants parlent espagnol, sont habillés avec des ponchos ; en plus, ont des parents qui divorcent[1]. D'où quelques réactions peu sympathiques (exemple : refus de tous les agriculteurs de nous vendre du lait).

Après dix ans, pour poursuivre des études, obligation de quitter l'école d'Urt pour l'internat du lycée de Marracq à Bayonne, au milieu de Basques et d'un Gascon (Raymond Lataillade de Port-de-Lanne). Internat avec un bref essai d'apprendre le basque[2]. Une grande activité au club de l'UNESCO[3]. Un début de militantisme au MCAA (contre l'armement atomique), de militantisme politique à la Convention des Institutions Républicaines de Mitterrand (souvenir de réunion à la gare de Bayonne car lui arrive en train pour Latché …). Bac avec difficulté (un an de plus d'internat).

Enfin grand

1967 ! Grâce à des bourses, départ pour l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. En 1967, première vie indépendante. Étudiant en Histoire et Géographie (première visite aux ruines romaines de Sorde-l'Abbaye) et la tranquille révolution de mai 68 à Pau.

---

(1) Le père s'installe à Paris. Militant mondialiste, il soutient l'abbé Pierre. Physiquement absent.

(2) En colonie de vacances en Italie avec les petits banlieusards de l'Abbé Pierre

(3) Un camp de travail international dans un château anglais près de Coventry pour le repeindre avant de recevoir des enfants réfugiés polonais.

Où l'on devient président de l'UNEF, où on boycotte les examens. Où on est heureux. On est fiché "maoïste" et l'armée vous exempte du service militaire. On soutient les Basques espagnols contre Franco. On affronte Michel Inchauspé, député. On co-organise le premier concert du chanteur occitan Marti au foyer des Jeunes Travailleurs de Gelos. Et on tombe amoureux d'une Marseillaise issue de l'immigration arménienne. Arrive une petite fille qui vous rend sérieux et vous fait reprendre vos études pour avoir un travail.

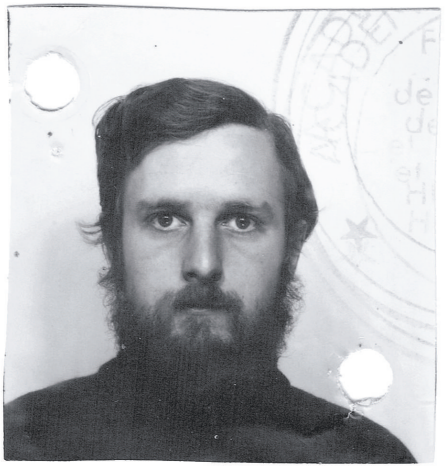

Étudiant à Pau

Au vrai travail

En 1976, après une maîtrise de géographie sur « les retombées du gaz sur la région de Lacq » je suis embauché à la Direction départementale de l'Équipement à Pau, dans les services « Urbanisme Opérationnel ». Travail énormément varié : de l'acquisition du Bois Guilhou au Boucau et du château Abadia à Hendaye aux zones inondables de l'Adour, à la carte communale de Guiche, avec le conflit des couleurs sur le Bas-Adour… Travail passionnant mais fatigant car basé à Pau. D'où la migration du"retour". Mutation administrative à Anglet avec déménagement dans la vieille maison d'Urt. Urt où on est toujours resté inscrit électoralement (avec même quatre

belles "vestes" électorales !). je fais repeindre les menuiseries du vert basque au bleu gris perle, couleur du Bas-Adour, et je participe à la création de l'association « Val d'Adour maritime ». J'en deviens le président (depuis dix ans maintenant) et je fonde le journal « Le Sel de l'Adour » (plus de 35 numéros).

Racines. Ai-je des racines ? oui, évidemment. Lesquelles ? Car je semble issu de savants marcottages. Comme certains me le reprochent : dixit un "vrai" Urtois, « *tu devrais avoir honte de t'occuper de l'Adour, tu n'es même pas Urtois* »… Je crois que oui, et suis fier d'être mon "melting-pot" perso.

DE LA RURALITÉ

Maurice BLANC

La ruralité repose sur une somme de particularismes : Une réalité territoriale, longtemps dominée par l'agriculture et, en second plan, l'artisanat et le petit commerce de proximité ; des institutions au service des territoires, des personnes et des familles ; la naissance d'une ruralité nouvelle.

Une réalité territoriale, quelques séquences

L'agriculture a été à travers les siècles, l'activité de base, sorte de fil conducteur de la vie rurale, allant du simple potager, pourvoyeur de cultures vivrières, pour les familles non agricoles, jusqu'à la ferme de polyculture, véritable socle de la vie rurale.

Déjà, Sully, ministre d'Henri IV au XVI[e] siècle – surintendant des finances – ne déclarait-il pas avec emphase « ***Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France*** ». C'est dire la prépondérance de l'agriculture. De plus, sur le plan économique et familial, elle développe auprès des professionnels la notion d'autoconsommation, première source non comptabilisée de revenu.

Pourtant, entre le néolithique – l'âge de la pierre[1] – et le XVIII^e siècle, les changements sont lents. De nouvelles productions vont pénétrer tardivement en France. Au XVI^e siècle, c'est le sarazin ou blé noir en Bretagne, le maïs dans le Sud-Ouest. Au XVIII^e siècle, la betterave fourragère et la betterave sucrière, le sainfoin, la luzerne. La pomme de terre, introduite dans certaines régions dès le XVI^e siècle, permet de mieux nourrir les humains en améliorant la base de l'alimentation, composée jusque-là de pain, de bouillie de seigle et d'orge.
De son côté, l'élevage va se développer, les milieux urbains consommant de plus en plus de viande.
Aux XVIII^e et XIX^e siècles, on assiste à un véritable virage technologique. Les cultures et l'élevage, avec la biologie, le sol et les fumures grâce à la chimie, l'équipement par le recours à la mécanique.
Des régions vont se spécialiser. L'élevage (Cantal, Jura, Manche), les fleurs (Côte d'Azur), les légumes (Vaucluse et Bretagne), la vigne (Gard, Hérault, Aude).
Ailleurs, c'est la polyculture, jugée plus sécurisante.
Sur le plan foncier, la situation a été longtemps difficile. Une véritable faim de terre s'est produite à partir du XVIII^e siècle, confortée au XIX^e siècle. Un recensement agricole en 1892, montre qu'il existe 2 235 000 exploitations de 0 à un ha ; 2 617 550 de un à dix ha ; 764 461 de 10 à 50 ha ; 85 000 de plus de 50 ha. Si le statut de propriétaire existe alors, plus nombreuses sont les exploitations en fermage et surtout en métayage. On ne parle pas à l'époque de métayer mais de "***colon***", enregistré sous le régime du "***colonat partiaire***" ou "***colonage***".
Les exploitations comptent également à cette époque une main-d'œuvre importante de salariés agricoles qui se partagent en deux catégories : les ***laboureurs*** qui ont l'avantage d'être propriétaires de leurs attelages, ce qui leur donne une certaine supériorité sur les brassiers qui sont des ***journaliers*** ne possédant rien. Ceux-ci ne

(1) Dit aussi « âge de la pierre nouvelle ou de la pierre polie », le Néolithique voit apparaître l'agriculture

sont même pas sûrs de manger à leur faim et connaissent parfois le chômage, tandis qu'ils vivent souvent de charité, voire même de rapine.

C'est cette population de ***brassiers*** qui s'en ira progressivement vers les petites industries rurales et les villes. La mécanisation sera lente. Début du XX^e^ siècle, apparaîtront les premières batteuses, sous forme de manèges, entraînés par des chevaux. Il faudra attendre 1925 pour voir les premières moissonneuses-batteuses.

À St-Lon, du point de vue situation sociale, en 1850 sont dénombrés 29 propriétaires dont sept propriétaires fonciers non agriculteurs, douze propriétaires fonciers agriculteurs et dix propriétaires du seul bien qu'ils occupent. Il convient d'ajouter 92 colons, 20 ouvriers journaliers et, pour clôturer la liste, deux mendiants.

L'artisanat, s'il est plus discret que l'agriculture quant à l'occupation du territoire, n'en est pas moins présent, apportant de signalés services aux populations rurales.

Le recensement de 1905 porte à notre connaissance la panoplie des professions artisanales, commerciales, libérales présentes à St-Lon à ce moment-là : trois aubergistes dont l'un devient plus tard l'hôtel-restaurant du Fronton, deux boulangers, deux meuniers, trois épiciers, trois maîtres-maçons, trois maîtres-charpentiers, un menuisier, un tuilier, deux forgerons, un maréchal-ferrant, deux tailleurs d'habits, un sandalier, un médecin, une sage-femme (ma tante).

Quant aux couturières, elles constituent durant des décennies le métier féminin le plus répandu dans nos campagnes. Si chaque couturière possède un atelier à domicile, il en est qui s'en vont à pied périodiquement, leur machine à coudre portative en bandoulière, où le travail les appelle, ceci jusqu'en 1940, tandis que se manifestent les premières velléités de mécanisation. Elles sont dix à St-Lon en cette première partie du XX^e^ siècle. Les trois dernières ont arrêté, deux en 1960, une en 1971.

Il convient d'ajouter deux lavandières (arrêt en 1940), une coiffeuse (arrêt en 1940), une cuisinière préparant notamment les repas de mariages (arrêt en 1955).

Jusqu'au début du XX[e] siècle, les moyens de locomotion font défaut, même les vélos sont rares. Les plus audacieux sont à la recherche de petits boulots. C'est l'époque des commissionnaires. Certes la rétribution est plutôt symbolique, elle a pour référence "***l'ardi***t", il en faut quatre pour valoir un "sou". Un exemple nous est donné par Jeanty Doyhénard, dont j'ai connu plusieurs descendants. C'est d'eux que je tiens ce témoignage. Il se rend au port de Port-de-Lanne, à pied bien entendu, fait provision de morues salées qu'il livre aux épiceries des environs, toujours à pied évidemment, et les routes ne sont pas goudronnées. Je citerai aussi Antoine Vicedo que j'ai connu vers la fin de sa vie. Il fait chaque jour aller-retour St-Lon – Dax à pied pour aller travailler.

Des institutions au service des territoires, des personnes, des familles

En 1881, Léon Gambetta crée le ministère de l'agriculture dans le but de sécuriser l'alimentation des Français dans un contexte de forte rivalité avec l'Allemagne. En outre, l'investissement dans l'agriculture est un moyen privilégié de gagner les paysans à la République. Celle-ci est encore en débat au sein de la population française.
Ce clivage se retrouve aussi au cœur du syndicalisme agricole naissant. D'un côté la ***Société des Agriculteurs de France*** fondée en 1868, devenue en 1886 l'***Union Centrale des Syndicats Agricoles de France***. Elle est plutôt monarchiste et influente dans les régions de l'Ouest, du Nord, de l'Est et du Sud-Est. En face, la ***Société Nationale d'Encouragement à l'Agriculture***, fondée en 1880 à l'instigation de Gambetta, rivale qui se développe dans les terres influencées par le radicalisme et la gauche : Sud-Ouest, Massif Central, Midi. La lutte entre « *la rue d'Athène*s », siège de la première centrale et « *le boulevard St-Germain* », siège de la seconde, sera âpre.
S'ajoute un affrontement idéologique bien caractérisé entre *capitalisme et socialisme*, celui-ci étant divisé en plusieurs écoles, marxiste, scientifique ou humaniste.

Une troisième force se dessine, sous l'impulsion des dits ***Chrétiens Sociaux*** qui n'acceptent ni le capitalisme libéral, ni une solution marxiste. Il en est ainsi de René La Tour du Pin, chargé de mission à l'ambassade d'Autriche qui en 1871 rencontre des responsables terriens autrichiens, créateurs de cercles associant ouvriers et patrons pour lutter contre le marxisme et le capitalisme.
Plus tard, autour de 1930, ces Chrétiens Sociaux se reconnaissent dans ***le Personnalisme*** inspiré par Emmanuel Mounier, philosophe français, fondateur de la revue Esprit en 1932. Le Personnalisme fait de la personne la valeur suprême qui, directement ou indirectement, influe sur le cours des choses et des évènements. C'est donc la personne qu'il faut par-dessus tout consolider et sauvegarder. C'est un point de convergence pour des responsables animés par des philosophies très diverses mais poursuivant une même finalité, au nom d'un humanisme éclairé.

Concrètement, ces idées rassembleuses vont tisser un réseau de dispositions au service du monde paysan et rural. En application de ces idées, la gestion de l'épargne paysanne et le financement de l'agriculture, une équation à résoudre urgemment.
Il faut se souvenir que le 14 juin 1791, Guy Le Chapellier, député du Tiers-État rapporte la loi interdisant toute association entre gens d'un même métier. C'est la fin des corporatismes.
Ce n'est que le 28 mars 1884 que le vote de la loi Waldeck-Rousseau rend possible la création de syndicats.
Jules Méline, ministre de l'Agriculture de 1883 à 1885, sera l'inspirateur de la loi du 5 novembre 1894 instituant le Crédit Agricole Mutuel existant sous forme de caisses locales qui se fédèrent en caisses régionales avec la loi du 31 mars 1899.
Une loi du 5 août 1920 crée une Caisse Nationale du Crédit Agricole, établissement public, géré par l'État et les représentants des caisses régionales. Le Crédit Agricole deviendra progressivement rural par la suite. Trois lois complémentaires se superposent – 5 novembre 1894, 31 mars 1899 et 5 août 1920.

C'est la loi du 4 juillet 1900 qui crée les Assurances Mutuelles. Leur but : la sécurité des personnes et des biens.
Le 1er juillet 1901, est votée la loi autorisant les agriculteurs à créer des coopératives d'achat et de vente.

La période 1939 – 1945

La guerre, puis l'occupation et le régime de Vichy vont bouleverser, parfois jusqu'au drame, cette ruralité qui se remet à peine des affres de la Première Guerre Mondiale. De nombreuses familles sont dans l'angoisse due à l'absence d'un proche mobilisé, puis prisonnier ou flirtant avec la résistance et la clandestinité.
Nos villages sont placés sous le joug des occupants. Des bâtiments publics, comme à St-Lon, les écoles, des chambres dans des habitations privées (notamment la mienne) sont occupées par des soldats allemands au repos.
Les agriculteurs, qui sont souvent des agricultrices devenues chefs d'exploitations, adhérent d'une façon arbitraire au ***Syndicat Corporatif Agricole***. C'est un syndicat unique dont le but est de régenter la profession et la vie des familles d'agriculteurs. Le syndicat est dirigé par un syndic. La Corporation paysanne est dissoute dès la libération du pays en 1945.
Quant à l'école, n'étant pas mixte, les garçons sont scolarisés le matin, les filles l'après-midi, dans une salle de la mairie, un atelier de menuiserie, le bistrot du bourg …
1945 : le monde rural va retrouver son âme.
1949 : c'est la fin des tickets de rationnement de la viande.

La naissance d'une ruralité nouvelle

Le 13 avril 1946 marque un tournant décisif pour les familles paysannes avec le vote de la nouvelle loi établissant les nouvelles règles du fermage, votée à l'unanimité par l'Assemblée Nationale. Deux députés landais, Charles Lamarque-Cando et Joseph Defos du Rau en ont été les rapporteurs.

À l'époque, 70% des agriculteurs landais sont métayers. Donc, pour eux et leurs familles, c'est une ère nouvelle qui s'ouvre, porteuse de grands espoirs.

Ils vont progressivement se rendre propriétaires du bien qu'ils exploitent, ainsi que du toit qui les abrite. Les artisans ruraux vont profiter de cette embellie avec le développement de la mécanisation et l'amélioration de l'habitat, où ils deviendront acteurs. La « *Révolution silencieuse* » dont a parlé l'ami Michel Debatisse dans son livre qui porte ce titre, est en marche. Le vent de la modernisation de la vie rurale souffle sur les campagnes.

Une force nouvelle, née en 1929 mais réduite au silence durant la guerre, va renaître et transcender le monde rural. C'est la ***Jeunesse Agricole Catholique***, la J.A.C. qui s'adresse aux jeunes ruraux. Son action dans le monde rural est louée par les économistes, les sociologues, et des hommes politiques de tous bords. C'est ainsi que François Mitterrand déclarait en 1956 au journal *Combat* alors qu'il était ministre de l'Intérieur dans le gouvernement de Pierre Mendès-France : « *L'Église nous réserve des surprises, tout particulièrement dans le monde rural* ». C'est dans ce bouillon de culture et d'action que nous sommes nombreux à avoir plongé nos racines, notre réflexion et notre détermination à servir le monde rural. Le fil conducteur qui a valeur de devise : « *Voir – juger – agir* ». Parallèlement à cet état de fait, l'exode rural et tout particulièrement paysan va lui aussi s'inscrire dans les faits.

Du point de vue institutionnel, août 1945 c'est la naissance de la ***Confédération Générale de l'Agriculture*** (C.G.A.) regroupant syndicalisme, Mutualité Sociale Agricole, Crédit Agricole.

1946 : c'est la création de la F.N.S.E.A. dans l'ensemble des départements.

1956 : création du C.N.J.A.

1958 : création du M.O.D.E.F. dans 25 départements

1959 (20 octobre) : création de l'Institut de Formation des Cadres Paysans (I.F.O.C.A.P.) agréé par le ministère de l'agriculture. Parmi les conférenciers, des philosophes de tous bords, des économistes,

des sociologues, des syndicalistes de diverses centrales et des visites découvertes d'industries diverses.
Sur le plan territorial, la transformation du monde rural se précise et s'amplifie. Exemple, l'électrification des campagnes autour des années Trente permet une véritable révolution sur le plan technique et opérationnel. De même, plus tard, électronique et informatique.
1963 : c'est la mise en place de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, la D.A.T.A.R. qui en dix ans va favoriser la création de 56 000 emplois par an en moyenne en province et donc en partie en milieu rural.
Entre 1962 et 1966, le milieu rural a accueilli 37 % des créations industrielles françaises. Le monde rural est devenu selon les économistes espace de peuplement. Bertrand Hervieu et François Purseigle, deux économistes et sociologues que j'ai rencontré à plusieurs reprises, affirment dans leur livre Sociologie des mondes agricoles : « *Si l'exode a vidé les campagnes pour faire d'elles des espaces agricoles, en retour l'exode urbain signe leur incorporation dans un espace urbain illimité* ». Ce retournement de l'exode et la prédominance résidentielle permanente ou secondaire achèvent le cycle de transformations radicales des campagnes. Pour certains néo-ruraux, le point d'ancrage est le village-dortoir.
Il convient toutefois de préciser que la situation des campagnes est variable selon qu'elles sont à proximité des bassins d'emploi, des métropoles, des services publics, des centres de soins ou qu'elles en sont éloignées. Des territoires qualifiés "d'hyper-ruraux" sont considérés au seuil de l'effondrement. Ils représentent 26% de l'hexagone et 5,4 % de la population. Des dispositifs expérimentaux visent à la revitalisation des centres-bourgs. Par décision gouvernementale du 24 juin [2014], quarante millions d'euros vont être débloqués à cet effet dès cette année.
Nos villages aquitains dans leur ensemble bénéficient d'une véritable rente de situation, des lieux d'accueil fort recherchés, tout particulièrement notre pays d'Orthe, par son climat, la proximité de l'océan, des Pyrénées et de l'Espagne devenue fort attrayante.

Ajoutons les efforts consentis par les familles et les municipalités en ce qui concerne le fleurissement et les aménagements paysagers.
Les lieux d'accueil se sont multipliés, exemple les gîtes ruraux, créés dans les Landes le 5 novembre 1960 à Saint-Sever. Ils sont actuellement 660 dans les Landes, auxquels il faut ajouter 300 chambres d'hôtes, 18 fermes de séjour, 14 fermes-auberges, 3 fermes équestres et 20 aires naturelles de camping.
Quant aux exploitants agricoles, accusés par certains rêveurs irresponsables de pratiquer un productivisme effréné, ils répliquent par des mesures d'acteurs responsables. Les productions biologiques se développent, tandis que l'agriculture dite conventionnelle se tourne progressivement vers le réseau F.A.R.R.E. (Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement). Trois critères en sont le moteur : 1. Le pôle phytosanitaire – 2. Le pôle gestion de l'eau – 3. Le pôle fertilisation.

De plus, se développent les productions sous "***Label de qualité***" ou " ***d'identification géographique protégée***".
Il convient aussi de rappeler le rôle important joué par les coopératives d'achat et de vente, et leur suivi technico-économique. La vente directe qui a tendance à se développer repose obligatoirement sur la mise en marché de produits de qualité, condition de sa réussite souhaitable. Il convient aussi de rappeler le rôle joué par les C.U.M.A.[(2)] créées par la loi du 12 octobre 1945 dans la modernisation de l'agriculture et l'abaissement des charges en matériel.
Quant à la vie relationnelle des ruraux, elle a certes évolué. Aux rencontres d'antan, entre voisins et amis autour de pratiques agricoles aujourd'hui dépassées, elles ont été remplacées par une vie associative diversifiée, largement ouverte aux néo-ruraux, enfants, jeunes, adultes et aînés du village. Quelques exemples, bals à papa, lotos, vide-greniers, activités nouvelles par rapport au passé, sont particulièrement suivis par un public fidèle.

(2) Coopératives d'utilisation de matériel agricole.

Une nouvelle politique territoriale se met en place avec les communautés de communes. Celle du pays d'Orthe a été officialisée par Arrêté Préfectoral du 27 décembre 1993. Elle regroupe les treize communes du canton, plus Cagnotte et Labatut. Ses compétences très variées vont de la petite enfance au centre intercommunal d'action sociale, en passant par l'installation d'entreprises, l'entretien de la voirie, les déchets ménagers, le tourisme, des activités culturelles comme les Nuits d'Été en pays d'Orthe.
Nouvelle formule également que les Maisons de Santé rurales, exemple celles de St-Lon et de Port-de-Lanne.
Regroupement également sur le plan scolaire avec la mise en réseau de Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (R.P.I.) où se fondent des classes de même niveau, ce qui met en place un véritable ramassage scolaire.
Sur le plan paroissial, la paroisse Notre-Dame du pays d'Orthe regroupe les treize relais du canton, plus Labatut et Siest. Catéchèse, service des malades, préparation au mariage, au baptême, préparation des obsèques, des offices, fleurissement et entretien des églises, rédaction de Clarté, aumônerie, scoutisme, groupes de chants, boutique du Secours Catholique, sont autant de sources d'engagements.
En résumé, et ce sera la conclusion, la ruralité est en forte mutation. Toutefois, elle gardera ses particularismes fondamentaux, dus à sa situation géographique et environnementale dans laquelle elle évolue. Cependant, elle sera globalement marquée irréversiblement, et c'est heureux, par la modernité même si celle-ci est parfois déstabilisante.

NAISSANCE DE LA STATION TOURISTIQUE D'HOSSEGOR

AUTOUR DU TOURING CLUB DE FRANCE, DES ÉCRIVAINS ET DES ARTISTES

Éric GILDARD*

Le thème naturel de la dualité des lieux et des hommes alimente depuis des décennies nos recherches et plus fortement encore depuis la création voici 12 ans de l'Association littéraire des Amis du lac d'Hossegor qui s'est aussitôt penchée sur la naissance et la création d'Hossegor, quartier désert de la commune de Soorts, devenu depuis une élégante station touristique mondialement connue.

Pour remonter aux origines de la cité, nous avons utilisé les moyens habituels mis à notre disposition, des archives aux diverses publications, en passant par les témoignages et les documents iconographiques.

Nous ferons abstraction des récits concernant les Vikings à la recherche de l'embouchure de l'Adour entre Capbreton et Hossegor, de la déviation de l'Adour sous Louis de Foix en 1578, même si à

* Écrivain régionaliste, Président de l'Association littéraire des Amis du lac d'Hossegor.

cette époque on signalait la présence de bateaux venant décharger sur la côte d'ossegor, nous mettrons de côté également les très utiles cartes de Casimir, ou encore les tracés du chemin côtier des Pèlerins de Saint -Jacques de Compostelle pour, plus près de nous, souligner les travaux de Chambrelent, appelé « l'assainisseur » des Landes, qui s'impose comme théoricien et propagandiste de la sylviculture landaise avec Nicolas Brémontier, Ingénieur des Ponts et Chaussées, qui joua un rôle déterminant dans la fixation des dunes, notamment avec sa proposition de loi que fut votée le 19 juin 1857 obligeant les communes à assainir et planter des pins.

Des prémices à des intentions

La commune d'Hossegor a profité de cette loi qui lui a permis de boiser son territoire, tout en protégeant la dune sur laquelle poussaient quelques pieds de vigne offrant un modeste vin de sable… L'arrivée des trains de la Compagnie des chemins de fer du Midi à Arcachon et à Mimizan… puis l'installation de la ligne de Labenne à Seignosse, ainsi que la venue de Napoléon III et d'Eugénie à Capbreton … sont autant de prémices et de signes qui dans ce lieu sauvage et désert vont dessiner le destin d'Hossegor, dont l'étang, issu du lit de l'Adour, sera relié à l'océan pour en faire un lac marin. Ce projet, qui paraissait farfelu, voire utopique, était surtout destiné à éviter l'ensablement du port de pêche de Capbreton en expédiant le sable vers Hossegor… était déjà dans bien des esprits puisque la commune de Soorts avait vendu l'étang à l'Etat en 1869. C'est grâce aux travaux des Ponts et Chaussées, aidés par de fortes vagues amenant brutalement l'eau de l'océan, qu'en 1876 le canal fut creusé, permettant à l'eau de mer d'envahir l'étang d'eau douce qui sera vite aspiré par les marées descendantes…

Des intentions à des actes

Deux ans plus tard, sur les rives du canal du nouveau lac marin, on voit s'installer des producteurs d'huitres, une quarantaine, qui

étalent leur production. Protégé par des pieux et de l'enrochement, le lieu prend forme. Le lieu prend vie et dès 1881 « L'Atlas de France » peut publier une carte indiquant : « *l'étang devenu lac d'Ossegor est envahi par les parcs à huîtres* »… Le lac deviendra alors un vrai spectacle en se vidant et se remplissant chaque jour au rythme lent des marées… Très rapidement sur ses rives les premières cabanes en planches sont construites, suivies aussitôt des premières maisons en briques. « *Cette terre des libres espaces est étrange et grande et fascinante entre toutes* […] » peut alors écrire Félix Arnaudin

La création du canal apporte immédiatement au lieu un indéniable attrait, mais il créait aussi quelques inconvénients, dont celui majeur de barrer le passage vers l'océan, qu'il faudra rejoindre désormais en faisant un très grand détour par le fond du lac. C'est alors qu'intervient l'opportuniste et réaliste Julien Navère qui installera non loin de l'actuelle plage du Parc, une petite auberge (créée en planches par Marie Lacroix), mais aussi un transport en barque de personnes voulant aller de l'autre coté du lac… en attendant que le premier pont en bois soit construit en 1911, puis un pont en pierre en 1924.

Est-ce ici, autour d'un besoin économique, entre le percement du canal et la construction du pont, que naît la station ?

Signalons brièvement, mais elle est d'importance, la venue à Capbreton de Mathias Morhardt. Journaliste, écrivain, homme d'action qui jouera un rôle décisif dans la naissance d'Hossegor, qu'il visita dés 1893. Il sera de peu précédé par la venue d'Albert de Gaujac - Comte de Gaujac - ancien officier de cavalerie qui fut à ses heures poète et artiste peintre et qui s'installe à Hossegor en 1892 sur la rive ouest du lac, quelques années avant la construction en 1898 de la « Bonbonnière » future première pension de famille…

Le coup d'envoi des constructions, qui petit à petit vont ceinturer le lac, puis le golf dès sa création en 1928 est donné, mais sans cohérence, ni stratégie.

Voyons quelles sont alors les 4 grandes périodes, qui vont offrir à Hossegor son riche statut de station balnéaire.

1 – Tout d'abord, le lieu, fait de sable, de forêt et d'océan, modifié par les hommes qui vont le prendre en mains pour en faire un "jardin" d'essai : « *Où sont les paysages qui, tel celui d'Hossegor, possèdent, dans le rayon d'un seul regard, un lac, un canal, des rivières, des forêts enchantées, en un décor de hautes montagnes, face au plus terrible des océans, sous un ciel aussi clément !* » écrira plus tard Maxime Leroy dans le Rayonnement d'Hossegor.

2 – Ensuite l'arrivée à Hossegor dès 1901 de Rosny Jeune, écrivain déjà connu dans les milieux intellectuels de la Capitale… L'artiste peintre Suzanne Labatut écrira plus tard à son sujet : « Il fallait, l'enthousiasme, l'accueil charmant de Rosny pour animer ce désert poétique »… et sa rencontre avec Maurice Martin journaliste sportif à « La Petite Gironde » à Bordeaux et membre actif du Touring-club-de-France, le fameux TCF.

3 – Puis nous verrons l'impact physique, du à la venue de nombreux architectes de la région qui créaient le style « Basco-landais », dont il sera amplement question chez tous les professionnels de l'immobilier et de la construction.

4 – Enfin les idées progressistes et ambitieuses des uns et des autres n'auraient pu voir le jour sans la présence d'élus ouverts, réalistes et audacieux, dont le maire de Soorts Paul Lahary, et plus tard le sportif et joueur de rugby Alfred Eluère, qui sur les conseils des Amis du lac, imaginera Hossegor comme une « Cité-Parc »…

Parmi ces quatre étapes, toutes importantes, qui s'enchaînent, se soutiennent et se complètent les unes avec les autres, c'est indéniablement la venue de l'écrivain Rosny jeune membre fondateur de l'Académie Goncourt (beau-frère de Mathias Morhardt) qui va précipiter les choses. C'est à lui en effet que l'on doit le déclic, qui va permettre « l'explosion » de la demande et de l'intérêt portés à ce lieu silencieux… Né à Bruxelles en 1856, choisit parmi les dix membres par les Frères Goncourt pour former l'Académie, dont il deviendra plus tard son nouveau président. Son amour de la nature et son coup de cœur pour le désert d'Hossegor, vont grâce à sa plume de narrateur et à son sens de la promotion, être mis sur le devant de la scène, avec notamment la publication en 1911 d'un article dans le journal national « L'Illustration » dans lequel il décrit la découverte d'un endroit idyllique, un petit paradis ! :

…Je l'ai vu s'enfoncer dans la nuit après
De longs crépuscules venus de la mer…
Tout cela faisait valoir le « fond du lac »
Contrée divine et mystérieuse devant laquelle
Se donnaient les ballets de l'eau et du ciel…

Hossegor ne connaissait pas le mot communication et même l'information avait bien du mal à arriver jusqu'au journal de Mont de Marsan… On comprend mieux pourquoi le travail de Rosny est décisif. Peut-on dire pour autant que la station touristique est en train de voir le jour ? Même si les éléments propices à la création existent, il est un peu trop tôt pour l'affirmer… d'autant que tout se met en place naturellement, sans programme, sans précipitation, sans plan, sans bruit… Par le jeu naturel d'une curiosité timide et mesurée.

Un événement, qui à l'époque est apparu anodin, va pourtant faire bouger et réagir. Il s'agit de la création en 1909 de l'association des Amis du lac d'Hossegor, association destinée à la préservation du site et de la forêt. Elle sera initiée par Rosny jeune, accompagné par son ami et voisin Maxime Leroy, juriste, écrivain… qu'il aura fait venir dans la cité et qui fera construire en 1905 "La Pierre Bleue". L'érudit homme de loi saura relier à sa cause de protection des lieux, les élus locaux maires et députés. Paul Margueritte, autre membre fondateur de l'Académie Goncourt qui séjournera à Hossegor jusqu'à sa mort en 1918 à la villa voisine de "Clair Bois"… participera par ses écrits et la publication d'ouvrages, comme «*Sous les pins tranquilles*», à renforcer l'image attractive et séduisante du lieu.

Durant toute cette longue période de 1905 à 1918, Rosny jeune aura été conseillé et aidé par un homme qui connait bien le terrain : il s'agit de Maurice Martin né à Bordeaux en mars 1861 et qui décédera en mars 1941 un an après Rosny jeune. Journaliste sportif et chroniqueur à la "Petite Gironde" il publie en septembre 1906 « *La Côte d'Argent* », nom qu'il fait donner à la côte atlantique. L'ouvrage

décrit le voyage à cheval et en charrette muletière d'un groupe reliant en 1905 Arcachon à Biarritz, pour proposer le tracé d'une future route à travers les Landes pour servir, dit-il, au développement économique du département. En 1907, le Congrès National des Sociétés de Géographie consacre officiellement l'adoption de ce vocable "La côte d'Argent" qui, diffusé avec succès, sera repris par des éditeurs de cartes postales, des publicistes et des sociétés commerciales.

L'appellation « Côte d'Argent » tend de nos jours à perdre un peu de sa présence au profit de Côte aquitaine, Côte landaise ou encore « Côte Sud des Landes ». Dans cet ouvrage Maurice Martin décrit ainsi l'arrivée du groupe de l'expédition au fond du lac d'Hossegor : « […] *nous avançons toujours, l'air devient subtil, le sous-bois s'illumine d'une irréelle clarté, et dans la beauté radieuse d'un rêve qui s'épanouit, Hossegor nous apparait !... Mon Dieu que c'est beau !* […] *Hossegor ! Hossegor ! Qui sait ce que tes rives, tes eaux et tes forêts auraient fait passer de frissons sur la lyre de Lamartine, si son génie t'avait pu chanter !* » […]

La participation active de Maurice Martin avec le Touring Club de France créé en 1890 par de jeunes vélocipédistes (dont il faisait partie) et son action pour la protection des sites naturels et du patrimoine, résolument économique et pédagogique, vont donner du dynamisme et de l'importance à l'association des Amis du lac d'Hossegor… Le TCF disparaitra en 1983 et son fonds sera acheté en 1986 par la ville de Paris. Il laissera cependant ici son nom à la plus longue avenue d'Hossegor qui traverse totalement la ville depuis Capbreton jusqu'à Seignosse…

Maurice Martin n'est pas étranger à la venue en 1911 du célèbre Gabriele d'Annunzio, en vacances à Arcachon, pour naviguer sur le courant d'Huchet et se réunir chez Rosny à Hossegor, mais sa contribution dans la naissance du nouvel Hossegor va être décisive lorsqu'il créait en 1922, « La société immobilière artistique d'Hossegor » (SIAT) qu'il cèdera quelques années plus tard à Alfred Eluère, celui qui deviendra maire d'Hossegor en 1935, après le décès de Paul Lahary. Cet organisme va donner un coup de pouce profitable au plan d'urbanisme et à la préfiguration des nouveaux quartiers. La suite ne s'est pas fait attendre. Dès 1924/1925 ce sont les architectes qui entrent en jeu. Ils vont donner une chance inouïe à Hossegor, en lui offrant son propre style architectural : le style "Basco-landais", né du mariage du solide style Basque et de celui plus léger des humbles et traditionnelles maisons landaises.

Pas moins d'une dizaine d'architectes vont s'approprier l'espace et le marché, en rivalisant de talent pour faire sortir de la terre sablonneuse des centaines de villas… toutes différentes, mais toutes inspirées par un style original qui va servir d'appel mais aussi intéresser par son esprit novateur de nombreux investisseurs. 24 villas construites dès 1924 et jusqu'à 50 villas par an dans les années 1930. Ces pros du dessin viennent ici, dans un lieu « *soumis à toutes les fascinations…* » - Mais, écrit Emile Benoist, « *Hossegor doit rester une oasis de la vie contemporaine* »…

Le front de mer, le Golf, les hôtels du Parc et du lac, le Casino, et les villas du Tour du lac, vont ainsi servir de vitrine et d'appât. Grâce à l'essor économique des Landes en cours, lié à l'exploitation de la gemme et de la forêt, les grandes familles vont établir leur lieu de villégiature estivale sur « la Côte », comme on commence à le dire, avec, sans l'avouer un « désir de rivage ». Le climat de la région, la mode des bains de mer encouragée par le corps médical de l'époque et popularisée par l'Impératrice Eugénie séjournant à Biarritz, « lancent » ainsi une nouvelle station en Aquitaine. Elle sera rayonnante, belle et riche. Elle aura du caractère et de la qualité. Elle s'imposera, entre Arcachon et Biarritz sur une côte landaise de 200 kms de sable fin…

La naissance de la station balnéaire d'Hossegor se trouve là, ainsi rapidement résumé, entre la beauté des lieux décrite par les écrivains, le réalisme inventif des constructeurs et des architectes, prolongée par des talents d'artistes : Peintres, musiciens, photographes, gens de mode et du spectacle, gastronomes et amateur de snobisme, spécialistes de la santé et du bien être… Ils réalisent ainsi la panoplie indispensable à la mise en lumière et en vedette, d'une station chic et accueillante. Les bains de mer et la création des sports élégants vont à leur tour doter la ville d'un esprit dynamique, dans le vent… et de bon goût.

Le 25 février 1930, en pleine crise politique, le radical Gaston Doumergue, président de la République, signe le décret donnant l'appellation de « Station climatique et balnéaire » à Hossegor. Deux écrivains locaux vont alors lui servir de relais : David Chabas l'écrivain-libraire d'Hossegor et Capbreton, inlassable traqueur de la beauté des paysages et de l'âme landaise et Renée Cuzacq l'agrégé d'histoire-géo, chercheur méticuleux qui publie dans l'hebdomadaire « *Les Landes* » du 7 octobre 1933, un article, véritable plaidoyer, sur « le peuplement des stations landaises de l'été ». Il propose une réflexion sur les « migrations touristiques » dont Hossegor est un axe primordial.

Hossegor, c'est un lieu géographique incomparable, sur lequel, entre 1900 - 1940 et sur trois périodes bien distinctes, celle des écrivains talentueux qui, comme Marcel Prévost avec son « fameux » « Coup de foudre d'Hossegor »... vont en faire l'éloge… Celle des architectes et bâtisseurs qui vont lui donner un style, et celle enfin des amoureux fous de sports, de détente, de liberté et de jeux qui vont lui offrir à partir des années 1930 baptisées « les années folles » une aura de qualité, un esprit de dynamisme joyeux, enthousiaste et festif …

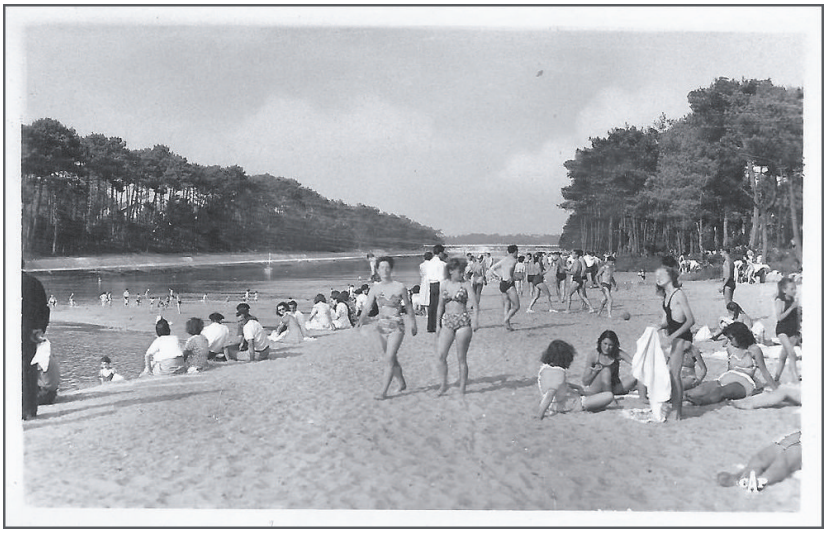

Cette période des « ***années folles*** » qui va durer jusqu'à la guerre, malgré et peut-être à cause d'une inquiétude de crise due à l'instabilité économique, coïncide avec la création des congés payés favorables au tourisme familial et la venue d'hommes politiques influents comme Paul Grunebaum-Ballin auditeur au Conseil d'État, ancien chef de cabinet d'Aristide Briand, ou de Léon Blum, président du conseil des ministres de 1936 à 1938… Ils vont participer à sceller définitivement et profondément le sort de la belle et élégante station touristique d'Hossegor.

La nouvelle Cité, née dans un lieu à la généreuse nature, grâce à des hommes de bon sens, amoureux de la vie, aura réussi à affirmer son destin tout en sachant rester authentique et en assurant son développement dans une cohérence harmonieuse…

Si sa dimension historique et son rayonnement sont toujours montrés en exemple, nous avons aujourd'hui le devoir de les protéger.

ASPECTS GÉOLOGIQUES DE LA MINE DE CHARBON DE SAINT-LON-LES-MINES (LANDES)

Bruno CAHUZAC

Du charbon du Crétacé dans les Landes ? Eh oui, ce n'est pas courant, mais cela existe, et il a été exploité à 15 km au sud de Dax, dans le village de Saint-Lon-les-Mines, par puits verticaux et galeries souterraines.

Cadre géologique

Le combustible de Saint-Lon a été décrit comme un lignite évolué, c'est en fait un vrai charbon fossile formé à l'époque du Crétacé (il y a 100 millions d'années). Il fut porté ici à l'affleurement suite aux mouvements tectoniques pyrénéens du Tertiaire ayant constitué un dôme anticlinal (à cœur de Crétacé inférieur, étage Albien ; *v. Fig. 1, page suivante*). Un anticlinal est un pli convexe vers le haut, au cœur duquel on observe les couches les plus anciennes, soulevées vers la surface. La carte géologique confirme que cette structure anticlinale est dissymétrique, avec un flanc sud bien développé et à pente

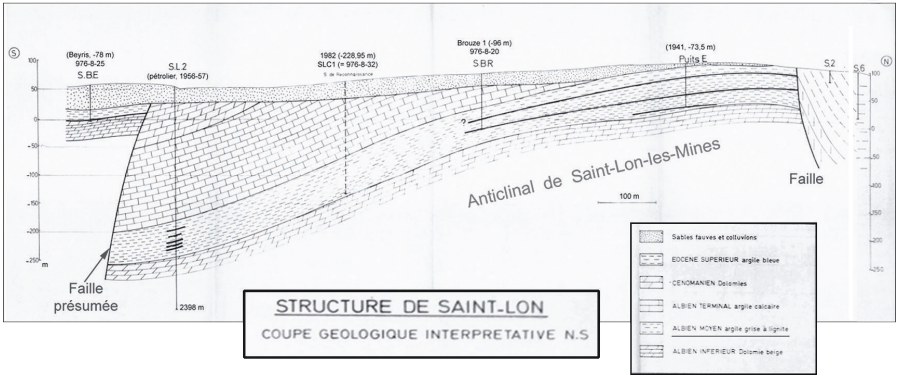

1. Coupe profonde du dôme de Saint-Lon (d'après B.R.G.M., 1982), établie pour l'implantation du forage de recherche de charbon de 1982, foré jusqu'à -229 m.

relativement douce, et un flanc nord faillé et tronqué, subvertical (*Fig. 2, ci-contre*). On y voit que c'est l'Albien moyen qui contient les niveaux charbonneux, avec en son centre la "***zone dépilée***" (zone où ont été abattus en profondeur les piliers ménagés dans une partie de mine ou de carrière qu'on n'exploite plus).

La coupe du dernier puits d'exploitation (années 1940, profondeur : 73,5 m ; *voir Fig. 3 p.74*) montre que les niveaux de charbon étaient peu épais (moins de 2 m chacun) et intercalés dans d'autres couches sédimentaires : argiles et marnes noirâtres à grises, grès fin souvent ferrugineux, calcaires gris à noirs très durs et à nombreux filons de calcite, minerai de fer gris-noirâtre oolithique... Toutes ces roches datent de l'étage géologique de l'Albien, dans la période du Crétacé qui fait partie de l'ère Secondaire ; elles se sont déposées il y a environ 100 millions d'années. Elles forment la partie stérile ("morts-terrains") du gisement ; les matériaux issus du creusement des puits, des galeries et des travers-bancs ont été en grande partie remontés en surface et accumulés dans le terril. C'est là que nous avons pu examiner cette variété de lithologies, bien que le terril soit aujourd'hui très végétalisé et ronceux, peu accessible… Divers échantillons géologiques sont présentés dans les vitrines du Musée de la Mine à Saint-Lon ; ils apparaissent souvent rougis, suite à la

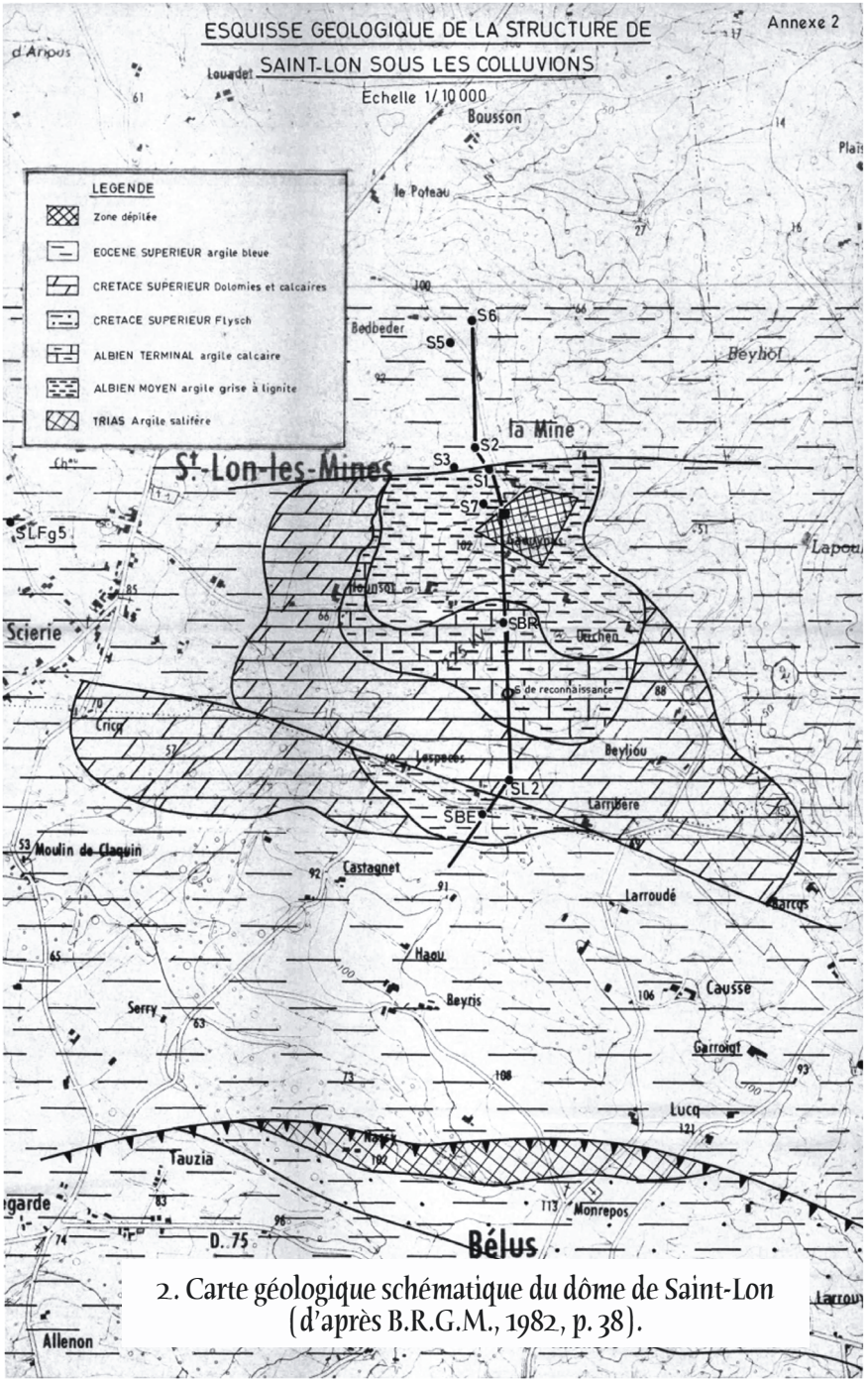

2. Carte géologique schématique du dôme de Saint-Lon (d'après B.R.G.M., 1982, p. 38).

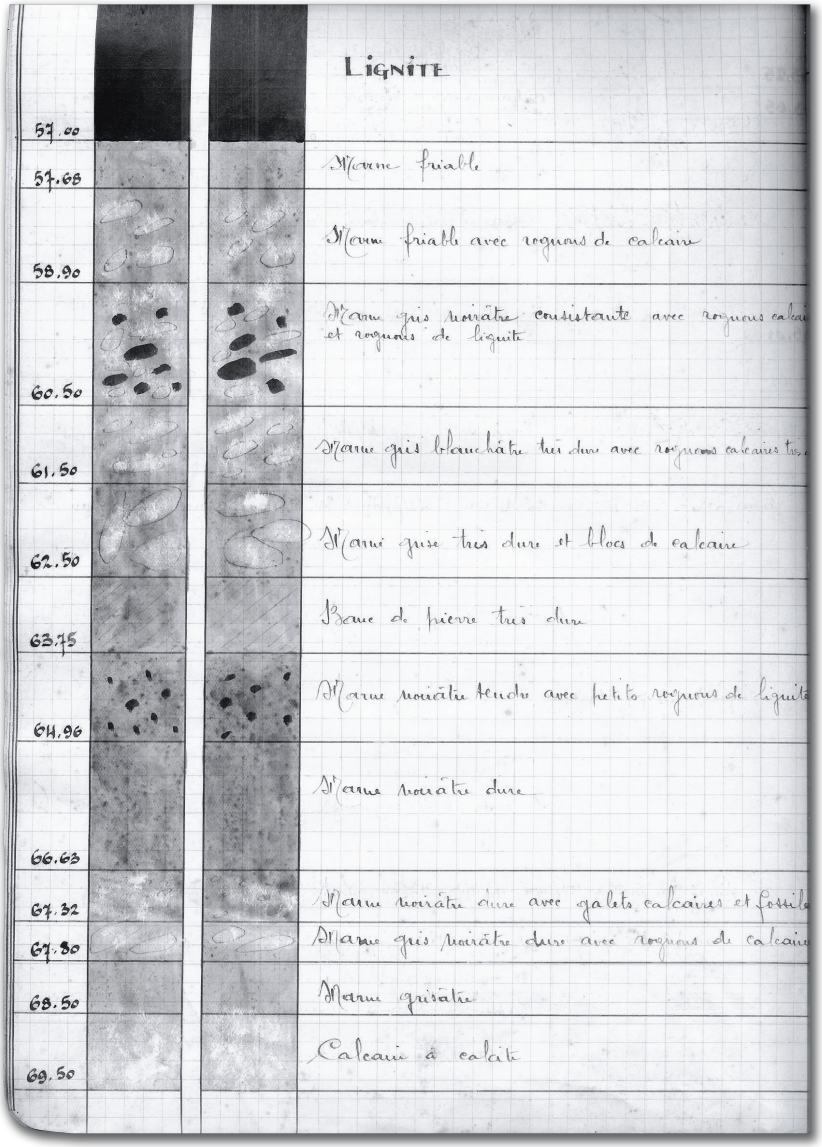

3. Extrait de la coupe du puits principal (-73,50 m), dressée par le géomètre de la mine Louis Lavigne dans les années 1941-1942.

combustion provoquée par l'inflammation de la pyrite associée aux niveaux ligniteux dans le terril même.

Le "***lignite***" de Saint-Lon est noir, homogène, cohérent ; il a subi une "carbonification" assez poussée (pertes d'eau et de matières volatiles, compaction), notamment par un enfouissement important sous la couverture sédimentaire postérieure. Des échantillons d'un noir brillant constituent la variété du jais ou jayet.

Il provient de l'accumulation de restes abondants de végétaux terrestres (arbres, plantes, mousses, fougères...) qui se sont développés dans des forêts marécageuses sous des climats humides et chauds (de type tropical), au sein d'un environnement qui était alors continental. Les débris végétaux se sont déposés en milieu aquatique, ce qui a permis la conservation et l'enfouissement de la matière organique à l'abri de l'oxydation de l'air, notamment en zones de marais, lacs, étangs. On y a retrouvé des spores de fougères et des pollens, en particulier d'Angiospermes et d'arbres du groupe des Conifères (Cupressacées, Taxodiacées), ainsi que des Cycadacées et des arbres proches des Ginkgos («arbre aux mille écus»), comme *Ginkgocycadophytus nitidus* (cf. KIEKEN & THIBAULT, 1975).

Dans ce lignite, se trouvent parfois des nodules de "**succin**", ou résine fossile (issue des Conifères), jaunes à bruns, brillants, passant à de l'**ambre** un peu translucide (*Fig. 4, p. 76*). Au XIX^{e} siècle, l'ingénieur des mines Émile Jacquot mentionne de beaux nodules d'ambre de Saint-Lon qu'il a vus en 1862 chez "M. le curé Pourtau" (qui les avait obtenus de M. Keene, exploitant de la mine dans les années 1845-1848, cf. JACQUOT, 1888, p. 309 *in* JACQUOT & RAULIN, 1874-1888 ; LAULOM & CAHUZAC, 2012) ; l'un de ces "rognons de succinite brune" avait la taille d'une tête d'enfant et a ensuite été envoyé au Muséum d'Histoire naturelle de Paris... [*Cette ambre a pu être utilisée régionalement par les Hommes préhistoriques pour confectionner des perles et des pendentifs, voir ci-dessous*].

Dans près de vingt forages ou sondages effectués dans ce secteur, ont été reconnus du lignite et des argiles ligniteuses, souvent chargées en pyrite. Sur la Fig. 5 ont été localisés les principaux ouvrages connus

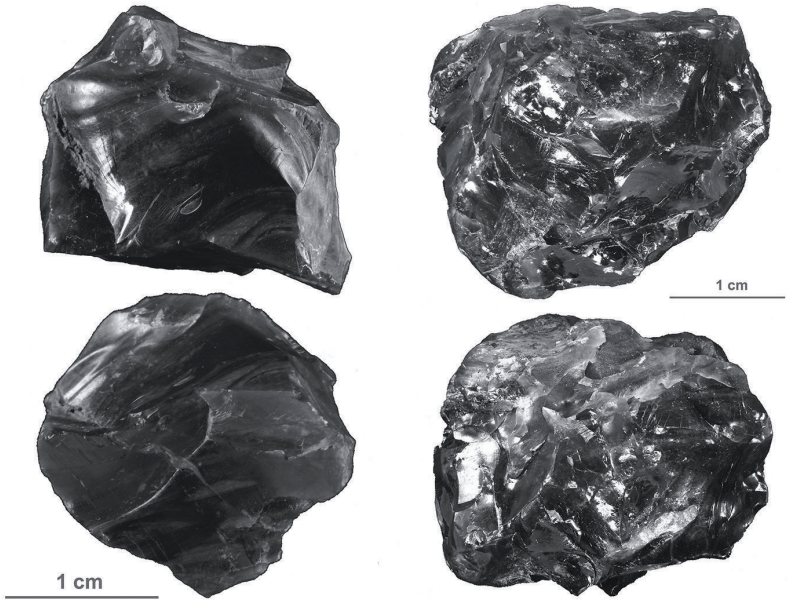

4. Exemples de nodules d'ambre trouvés dans les niveaux ligniteux (collection B. Cahuzac).

depuis 1778 avec leurs profondeurs totales, ainsi que les limites de la première concession officielle, octroyée en 1831 par Ordonnance Royale de Louis-Philippe, sur 361 ha. Une caractéristique notable de ce charbon est en effet l'abondance de **pyrite** qu'il contient, à l'état diffus ou cristallisé : cette pyrite (FeS_2 ; *Fig. 6*) s'est formée au Crétacé en même temps que se déposaient les restes végétaux dans des milieux calmes et réducteurs. En fait, cette condition s'est avérée très défavorable à l'exploitation, car la pyrite est instable et s'enflamme naturellement.

Extraite du sédiment, puis placée à l'air humide et sous l'influence d'eaux acides, elle se décompose en donnant des sulfates de fer et des masses rouges d'oxyde de fer, mais aussi de l'acide sulfurique dissocié ; ce dernier forme du sulfate de calcium qui s'hydrate en gypse (dont nous avons retrouvé de mini-cristaux ; *Fig. 7*). Lorsque

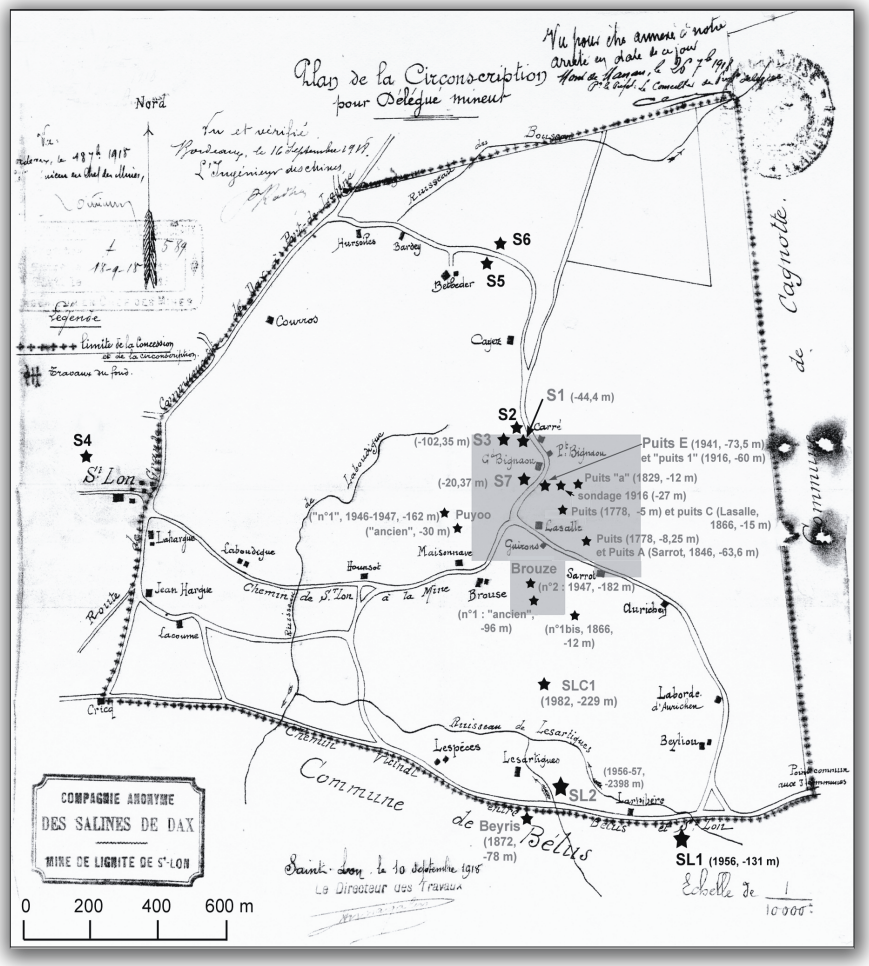

S1 : sondages ayant traversé le lignite de l'Albien. S1 à S7 : sondages de 1940-1941.

Zone d'exploitation du lignite entre 1750 et 1948.

5. Carte simplifiée de la concession de 1831, reproduite ici le 10-09-1918 par M. Magalon, directeur des travaux de la Compagnie anonyme des Salines de Dax, qui exploitait alors le lignite. (Arch. mine n° 34 ; dimensions : 29 x 29 cm). Tous les forages ayant traversé le lignite ont été rajoutés et sont inscrits en rouge.

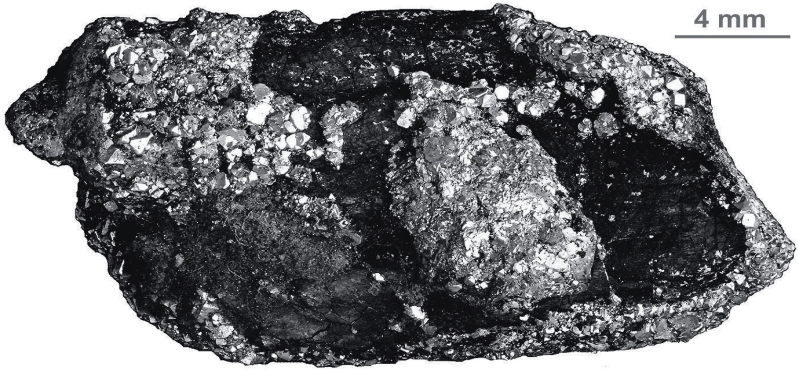

Pyrite dorée (sulfure de Fer), associée au lignite noir (charbon fossile).
Mine de Saint-Lon (Crétacé ; Albien).

6. Échantillon de lignite pyriteux.

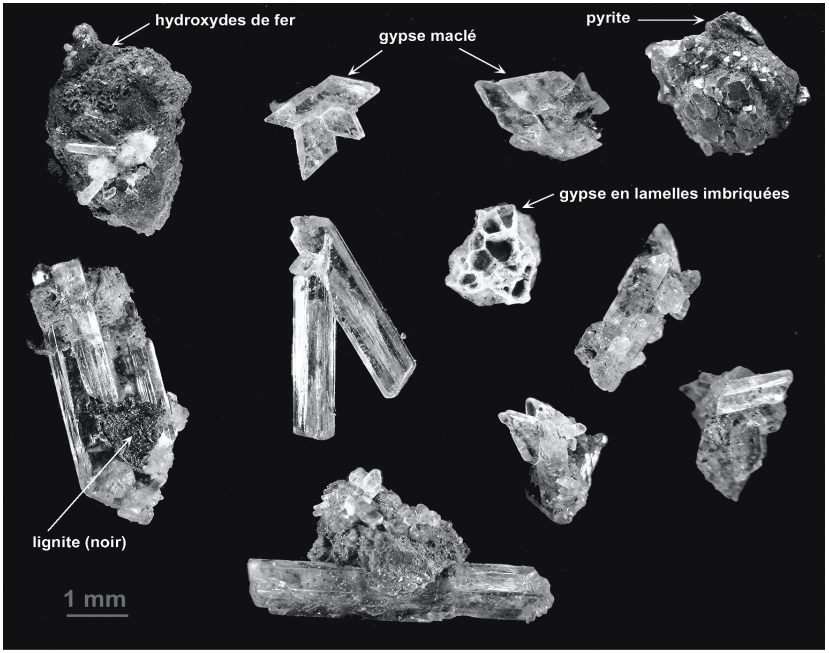

Divers minéraux trouvés dans les marnes ligniteuses.
Mine de Saint-Lon (Crétacé ; Albien).

7. Minéraux du Crétacé de Saint-Lon.

la pyrite se trouve en masses importantes dans des roches carbonées (lignite, houille), la chaleur dégagée au cours de ces réactions exothermiques est telle (de 300 à 500°C) qu'elle peut enflammer les charbons encaissants lorsque l'air pénètre dans les galeries de mines. L'ingénieur des mines L. LEFEBVRE notait en 1836 : «Le combustible de Saint-Lon, mis en tas et exposé à l'air libre, s'échauffe facilement, se couvre d'efflorescences salines, et tombe en poussière. Il brûle avec flamme, donne peu de chaleur, et répand une odeur forte et désagréable».
Quelques autres données complémentaires sur le Crétacé de Saint-Lon, la datation du charbon et le cadre géologique et structural régional pourront être consultées notamment *in* BURGER & CUVILLIER (1946), DAGUIN & DELPEY (1941), DUPOUY-CAMET (1952), POIGNANT (1965).

Les premiers temps et les premières exploitations connues au XVIIIe siècle

Ce gisement « ***de charbon de terre*** » de Saint-Lon était connu depuis des temps très reculés. En effet, des parures préhistoriques trouvées à Isturitz ont été taillées dans du jais (variété de lignite) et dans de l'ambre provenant de Saint-Lon d'après les analyses faites. [Les grottes d'Isturitz, Pyrénées-Atlantiques, ne se trouvent qu'à une trentaine de km vers le sud]. Ainsi, la pendeloque en ambre de la Fig. 8A date de - 40 000 ans (Aurignacien archaïque), et est considérée comme la plus ancienne du monde dans cette matière. Plusieurs perles en lignite (et quelques-unes en ambre) ont aussi été recueillies : celle illustrée par la Fig. 8B se rattache à l'Aurignacien ancien et date de - 34 000 ans, tout comme le pendentif en lignite de la Fig. 8C.
La mine de lignite de Saint-Lon a connu une longue histoire, au moins depuis le milieu du XVIIIe siècle et les premières relations écrites, transcrites par le savant dacquois Borda d'Oro. [Jacques-François de Borda d'Oro (1718-1804) fut membre correspondant

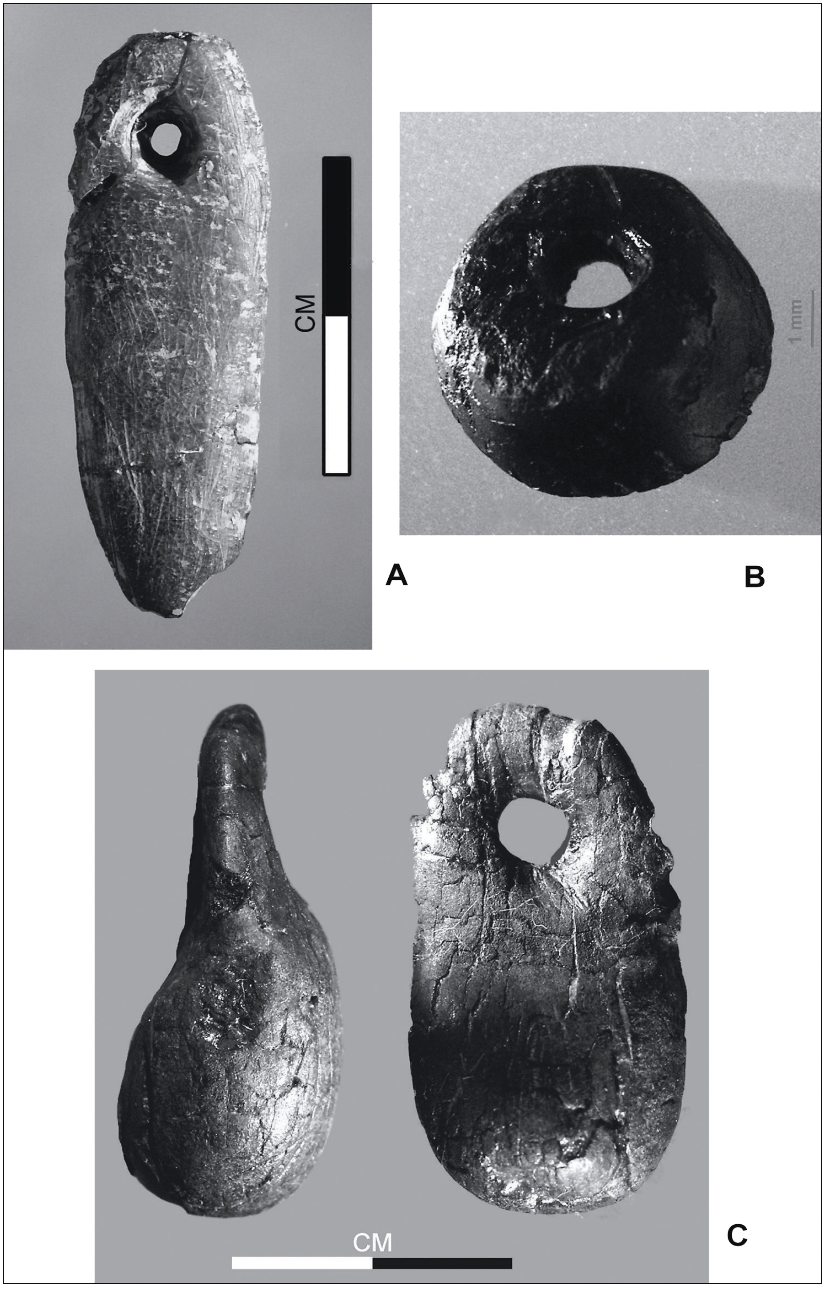
CM
A
1 mm
B
CM
C

de l'Académie "Royale" de Bordeaux et le premier Landais membre de l'Académie des Sciences, voir CAHUZAC, 2005]. Il visita en 1771 avec l'Académicien Jacques-Étienne Guettard les premiers puits ouverts dans le coteau de Lassale, et déjà « *la mine de charbon était dans un état remarquable. Le charbon brûlait du feu que lui avaient communiqué les Pyrites allumées par le contact de l'eau répandue dans l'atmosphère. On avait fermé toutes les ouvertures pour étouffer le feu* […] ».

Plus tard, en 1778, une nouvelle visite de Borda d'Oro mena aux observations suivantes : « *un nouveau travail fut entrepris beaucoup plus en grand* […] *Le coteau par lequel le vallon était borné vers l'occident était ouvert en plusieurs endroits, soit par des puits, soit par des galeries* […] *Vers l'origine du vallon, on voyait un puits, le fond duquel donnait entrée dans cinq galeries. L'une d'elles avait été poussée jusqu'à l'extérieur du coteau* » (vers l'occident). « *Elle était ouverte dans une couche d'argile d'un violet très clair; le charbon suivait immédiatement cette terre. La galerie haute de six pieds* [2 m] *était entièrement taillée dans cette matière* […] *Sur les parois, le charbon était disposé par lits alternatifs, chacun épais de trois pouces* [8 cm], *et se trouvait sous la forme de parallélépipèdes. L'air était à une haute température, et l'odeur qu'exhale le bitume se faisait fortement sentir.* […] *. Je quittai ces travaux pour en visiter un plus récent : c'était un puits qu'on avait creusé vers le milieu de la pente du coteau. Il me parut profond de 25 pieds* [8,25 m]. *Quelque compact que paraisse le charbon récemment extrait de la mine, il contracte des fentes en se desséchant, puis se divise en fragments d'un très médiocre volume* (Fig. 9). *Pour préserver de cet inconvénient, on l'avait couvert d'une couche de fougères* […] »

8. *Ci-contre*, Bijoux aurignaciens confectionnés dans des matériaux issus de Saint-Lon. A. Pendentif en ambre (datant de 40 000 ans). B et C. Objets taillés en jais (lignite cristallisé dur et brillant) datant de 34 000 ans : perle (B) et pendeloque (C). [Photos Randall White ; ces parures ont été trouvées à Isturitz, Pyrénées-Atlantiques].

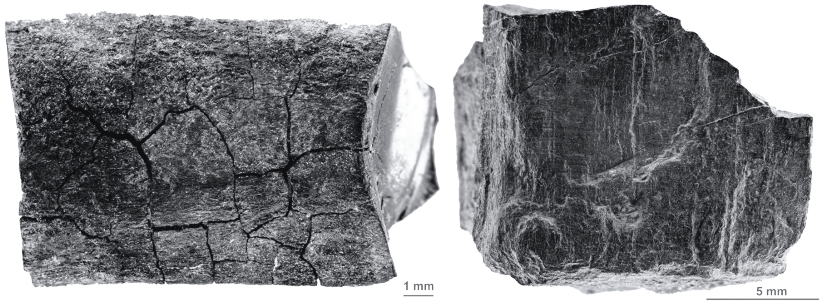

9. Aspects du lignite de Saint-Lon, souvent craquelé (comme à gauche), ou fibreux et ferrugineux (à droite).

Exploitations aux XIXe-XXe siècles

La suite de l'histoire de l'exploitation est relatée en détail dans les deux articles récents indiqués en bibliographie ci-après : LAULOM & CAHUZAC, 2012, 2013.

La concession de 1831 fut accordée à Badeigts de la Borde et Barbaste qui exploitèrent en creusant deux petits puits. Ce charbon servait pour le travail du fer, les fours à chaux, les verreries… Mais des clients mécontents se plaignirent que le dépôt de lignite acheté provoquait des incendies, dans un magasin de Peyrehorade et dans un chai à Bayonne (il fut embarqué sur un navire où il s'enflammait aussi).

Ainsi, en août 1828, J.-B. Guigue, marchand à Peyrehorade, avait acheté à Badeigts dix charrettes de lignite ; or, ce charbon pyriteux s'était enflammé, mettant le feu à son magasin, et l'obligeant à le déménager dans un local « *beaucoup plus vaste* ». Mais le bâtiment prenant feu à son tour, il dut transporter le charbon dans sa basse-cour... Là, « *toutes les précautions qu'il a pu prendre pendant plusieurs jours n'ont pas empêché hier soir sur les dix heures l'explosion des flammes* », ce qui menaçait grandement la maison et les dépendances attenantes de ses voisins. Guigue a reçu l'ordre de la municipalité de transférer ce charbon « loin de la ville ». Dans son rapport de

cette affaire au préfet, le sous-préfet de Dax a joint une lettre du commissaire de police de Bayonne (du 18-08-1828) qui relate des faits similaires survenus un mois avant à Bayonne : « *du charbon de terre d'envoi de M. Badeigts de la Borde fut déposé aux Allées Marines dans un chay* ». Une fumée très forte sortant par-dessus le toit incita la police à ordonner l'évacuation du combustible, qui « *fut mis à bord d'un navire où encore il s'enflammait* ». Débarqué dans un magasin démoli à Mousserolle, il a fumé pendant quelques jours encore...

L'histoire de la mine se poursuit par une succession de courtes périodes d'exploitation et de longues périodes d'abandon. En 1845, l'exploitation est reprise par une société anglaise (M. Keene), et un nouveau puits (A) est foncé à - 63,6 m, ainsi qu'une descenderie ou ***fendue*** à flanc de colline. En 1848, la situation politique, la mévente, les incendies et un grave éboulement au cours duquel périrent plusieurs ouvriers vont entraîner une nouvelle fermeture de la mine. En 1866, un nouveau propriétaire anglais, M. Whyte, reprend la mine et estime que ce lignite brûle « *avec vivacité et aisance* ». Le puits C est creusé à - 74 m. Le personnel compte environ vingt personnes et on extrait 360 t en 1867. Charbon et stériles sont remontés par un treuil manuel dans des "cuffats" (robustes tonneaux). Mais le directeur Pérès, en faillite puis emprisonné, laisse les ouvriers livrés à eux-mêmes (mais continuant l'extraction pour leur propre compte !), et début 1868, le préfet ferme la mine. De timides reprises, en 1873-1874 et 1876-1877 par Darribet et Raillard, donnent des résultats médiocres et des ventes difficiles, et c'est un nouvel abandon.

À la fin du XIX^{e} siècle, la Compagnie des Salines de Dax sauve la mine en rachetant la concession, et reprend l'exploitation de 1896 à 1904. Une nouvelle zone est explorée, deux descenderies creusées, et trois couches superposées de lignite sont atteintes. Une révolution se produit avec la première machine à vapeur installée dans la fendue pour assurer l'aérage et la fourniture d'air comprimé, et donc l'emploi des premiers marteaux-piqueurs et perforateurs. On utilise

de nouveaux éclairages individuels plus puissants et plus souples, les lampes à acétylène qui remplacent les lampes à huile. Les premiers wagonnets sur le site de la mine apparaissent avec la mise en place de voies Decauville sur une longueur de plus d'un km entre le lieu de chargement et le site de stockage et pesage. Les wagonnets sont tirés par un cheval ou une mule. La production fut de 2 300 tonnes en 1903 pour un total inférieur à 10 000 tonnes entre 1899 et 1903.

L'exploitation reprend en 1916. La guerre est exigeante en combustible et la mine acquiert une certaine importance : jusqu'à 63 mineurs y travaillent dans des conditions très pénibles. La Compagnie anonyme des Salines de Dax a décidé le fonçage d'un nouveau puits (sur l'autre versant du vallon), jusqu'à - 60 m. Des fendues sont réalisées, ouvertes sur l'extérieur à flanc de coteau, permettant l'aérage (retour d'air) de l'ensemble des travaux souterrains, le passage des ouvriers et l'exploitation -en remontant- des panneaux des niveaux supérieurs de charbon. On se sert toujours de brouettes dans les galeries, mais on utilisera également 22 wagonnets de 300 litres qui empruntent 900 mètres de voies ferrées installées dans les deux km de galeries. Le minerai et les stériles sont évacués soit par la fendue, soit en majorité par le puits à l'aide d'un cuffat remonté par un treuil actionné par une machine à vapeur. En 1918 apparaît sur le carreau de la mine le premier camion à vapeur de marque Packard à bandages pleins et à entraînement par chaînes fonctionnant au charbon (local…). La superficie des zones «dépilées» (= exploitées) atteignit au total 10 000 m2 au cours de cette période. La production de lignite s'éleva jusqu'à 6 475 t en 1920 pour un total de 33 628 t entre 1917 et 1925. Mais l'extraction s'arrête en 1925, c'est donc un nouvel abandon de la mine, qui ne s'avère pas assez rentable.

Dernière période : 1941-1949 ; avec la guerre, la pénurie de combustible est importante, justifiant la réouverture de la mine. La Compagnie Minière Landaise est alors fondée. Des sondages permettent la découverte de nouvelles couches exploitables. Le puits

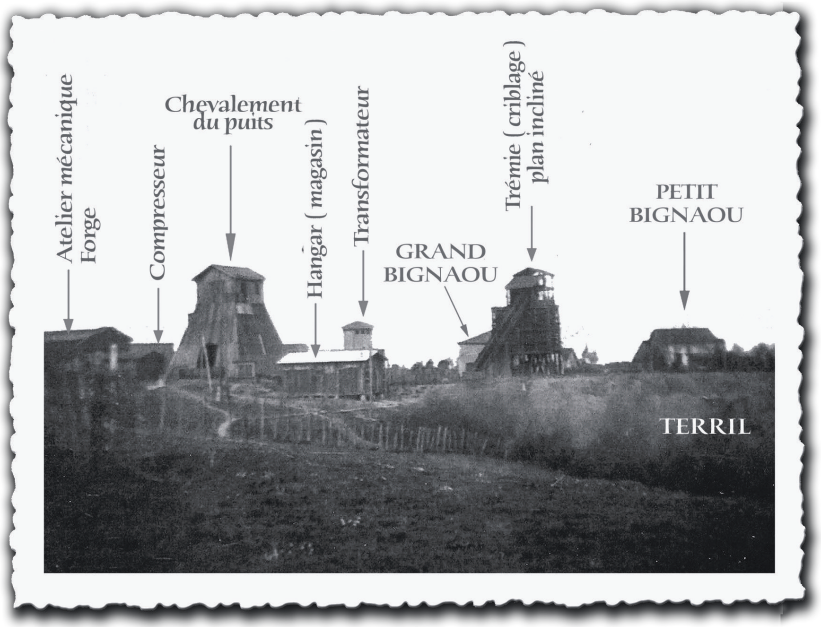

10. Vue générale (depuis le sud) des bâtiments d'exploitation de la mine vers 1945.
(Photo communiquée par Marcelle Escoubeyron-Bazus ; format : 9 x 6 cm)

ancien de 1916 est agrandi jusqu'à - 73,5 m pour avoir une dimension de 2,80 m x 2,55 m. Sur le carreau (*Fig. 10*), les wagonnets chargés de minerai vont vers la fosse de culbutage, puis le minerai est élevé par un tapis roulant (pouvant transporter jusqu'à 10 t / heure) vers la station de criblage. Le géomètre attaché à la mine, Louis Lavigne, a dressé un profil détaillé et précis des couches traversées dans les grandes galeries, avec des niveaux charbonneux qui s'avèrent irréguliers, discontinus, peu épais et obliques, accroissant les difficultés de l'extraction (*voir Fig. 11, en encart*). Au total, de 1942 à 1949, 50 918 tonnes de lignite ont été extraites avec une pointe de 13 300 t en 1947. On note la présence de jeunes gens réfractaires au S.T.O. qui se succèdent au fond pour ne pas partir en Allemagne. Jusqu'à 115 mineurs ont été inscrits, et en 1945-1946, 33 prisonniers de guerre allemands ont été employés à la mine. On pourra consulter l'étude de LAULOM

& CAHUZAC (2013) et les articles de LABEYRIOTTE (2010) et de GAUBERT-DUMONT (2013) pour les aspects de la "vie" de la mine liés à la période particulière de la guerre : actions de résistance en subtilisant des explosifs ou des détonateurs ; en juillet 1944, les maquisards venus du bois voisin font sauter les installations de surface, dont le transformateur, le treuil, le chevalement... Un accident mortel survenu dans une galerie ; en 1945, c'est un incendie qui dévaste la mine ; l'absentéisme aussi a toujours été un gros problème, jusqu'à 80 % de l'effectif lors de la libération de la région de Dax...

Concluons avec cet avis rendu par un ingénieur dans l'un de ses rapports (précédant la fermeture de la mine) : « *Depuis sa reprise, la mine de Saint-Lon a été une lutte incessante contre les quatre éléments : air, terre, eau et feu […] Mais c'est le feu qui a toujours été le principal ennemi de l'exploitation […] L'incendie éclatait soudainement, soit dans la masse, soit dans le stérile éboulé ou utilisé comme remblai* » (Archives du Service des Mines).

Références

● BORDA D'ORO J.-F. DE (s. d., ca. 1790). - Mémoires pour servir à l'histoire du règne minéral des environs de Dax en Gascogne. Tome 1 in-4°, 595 p. (+ Avertissement : 3 p.) (manuscrits et en grande partie inédits) [Archives Soc. Borda, Dax, n° 16].

● B.R.G.M., 1982. - Lignite de Saint-Lon-les-Mines. Rapport de fin du sondage d'exploration SLC1 (par M. Joubert & G. Le Pochat, Bureau de Recherches Géologiques et Minières), Rapport n° 82 SGN 706 AQI, 21 p.

● BURGER J.-J. & CUVILLIER J., 1946. - Les pointements crétacés de Saint-Lon-les-Mines et de Bélus (Landes). Bulletin de la Société géologique de France, Paris, 5e série, T. XVI, fasc. 4-5-6, p. 323-330.

● CAHUZAC B., 2005. - Jacques-François de Borda d'Oro, un esprit scientifique éclairé à la fin du XVIIIe siècle. Bulletin de la Société de Borda, Dax, 130e année, n° 480, 4, 31 fig., 24 annexes, p. 421-506.

● DAGUIN F. & DELPEY G., 1941. - Sur l'âge des couches à lignites de Saint-Lon (Landes). C. R. Académie des Sciences, Paris, t. 213, p. 1018-1019.

● DUPOUY-CAMET J., 1952. - Recherches structurales sur les accidents triasiques du Sud-Ouest de l'Aquitaine. Bull. Serv. Carte géol. France, Paris, t. XLIX, n° 233, 290 p.

● GAUBERT-DUMONT J., 1995. - Petite Histoire de Saint-Lon en Orthe. Imprim. Gutenberg, Dax, 154 p.
● GAUBERT-DUMONT J., 2013. - À la mine de Saint-Lon : les mineurs, la succession des événements et la mine dans le village. Bulletin de la Société de Borda, Dax, 138e année, n° 511, 3, p. 329-358.
● JACQUOT E. & RAULIN V., 1874-1888. - Statistique géologique et agronomique du département des Landes. 1e partie : 270 p. (1874) ; 2e partie : 230 p. (1888) ; Imprim. Delaroy, Mont-de-Marsan.
● KIEKEN M. & THIBAULT C., 1975. - Notice explicative et carte géologique de la France à 1/50 000e, Saint-Vincent-de-Tyrosse (n° 975-976). Bureau de recherches géologiques et minières, 46 p.
● LABEYRIOTTE M., 2010. - À la mine de Saint-Lon. Vincent, Gérard, Prosper et les autres... Orthenses (Revue du Centre culturel du Pays d'Orthe), Sorde-l'Abbaye, n° 16, été 2010, p. 1-3.
● LASSERRE G., 2013. - Mes souvenirs de mineur (Dax – Saint-Lon-les-Mines). Bulletin de la Société de Borda, Dax, 138e année, n° 509, 1, p. 87-96.
● LAULOM J. & CAHUZAC B., 2012. - L'exploitation de la mine de Saint-Lon-les-Mines du XVIIIe au XXe siècles. Première partie : des débuts (vers 1750) à 1925. Bulletin de la Société de Borda, Dax, 137e année, n° 508, 4, 21 fig., 4 tabl., p. 403-436.
● LAULOM J. & CAHUZAC B., 2013. - L'exploitation de la mine de Saint-Lon-les-Mines du XVIIIe au XXe siècles. Deuxième partie : période 1940 - 1950. Bulletin de la Société de Borda, Dax, 138e année, n° 509, 1, 20 fig., 3 tabl., p. 19-52.
● LEFEBVRE L., 1836. - Notice géologique sur quelques points du département des Landes, suivie d'observations sur les dunes de Gascogne. Annales des Mines, Paris, 3e série, t. IX, p. 245-272.
● POIGNANT A., 1965. - Révision du Crétacé inférieur en Aquitaine occidentale et méridionale. Thèse Doctorat ès-Sciences naturelles, Faculté des Sciences de Paris, n° d'ordre 5346 (série A, n° 4499), 317 p., hors-texte : Fig. 1-127, Pl. I-XXVI. [© by Alain Poignant, 1965, imprim. Grevin et fils, Lagny].

CLIMAT BIODIVERSITÉ & CULTURE

DES RAISONS D'ESPÉRER LÉGUER UN PATRIMOINE DURABLE, UN NOUVEL ART DE VIVRE ENSEMBLE

Pierre LASSERRE

La Journée européenne du Patrimoine, célébrée avec succès à Saint Lon les Mines, le 19 Septembre 2015, s'inscrivait sous le thème du « Patrimoine du XXIe siècle, une histoire d'avenir ». Architecture, conception de jardins, espaces naturels en étaient les points d'ancrage. Cette journée a été l'occasion d'évoquer l'ampleur des risques et des espoirs, posés à la biosphère par les impacts annoncés du changement climatique et d'une crise de la biodiversité. Il est encore temps de nous interroger sur les raisons d'espérer un riche patrimoine durable au XXIe siècle, un nouvel art de vivre ensemble.

Pierre LASSERRE Docteur es-sciences, océanographe, biologiste
Professeur des universités, membre de Academia Europaea
Ancien directeur à l'UNESCO des sciences écologiques
Membre de Humanité et Biodiversité
Conseiller municipal de Saubusse, Landes

Le changement climatique défi environnemental majeur au XXIe siècle

Les activités humaines contribuent significativement au changement climatique global de notre planète depuis moins de deux siècles. Un tel phénomène n'a jamais été observé au cours de la très longue histoire géologique de notre planète. Nous sommes entrés dans une ère nouvelle, celle de l'Anthropocène[1]. Le changement climatique est maintenant considéré comme l'un des principaux défis environnementaux auxquels nous avons désormais à faire face XXIe siècle. Sans vouloir masquer la gravité actuelle de l'évolution très rapide du changement climatique, on est en droit d'espérer en ce début du deuxième millénaire, qu'une prise de conscience mondiale nous permette de limiter les émissions de gaz à effet de serre, causes les plus visibles du réchauffement climatique, et donc de limiter impérativement l'utilisation des énergies fossiles. Cet effort, orienté vers une transition énergétique radicale, vise à progressivement renoncer à l'utilisation des énergies fossiles (houille, gaz naturel, pétrole) dont il est démontré qu'elles génèrent des émissions massives de gaz à effet de serre.

1a. Des effets du changement climatique aux nouveaux modèles de croissance verte

Il n'est plus possible de cacher ou de nier que les richesses et les beautés, largement célébrées, de notre planète sont mises en péril par les deux siècles passés de développements fulgurants de la révolution industrielle. Celle-ci est née dans les pays occidentaux, elle

1. **Anthropocène** : terme, aujourd'hui largement utilisé, proposé à la fin du XXe siècle par Paul Crutzen (prix Nobel de chimie et spécialiste de l'atmosphère), pour désigner l'époque actuelle, qui a débuté avec la révolution industrielle et à partir de laquelle le progrès humain démontre sa capacité d'interagir et de modifier profondément le climat de notre planète, et notre environnement terrestre et océanique.

est aujourd'hui répandue dans les pays à économies émergentes (principalement la Chine, l'Inde, l'Indonésie et le Brésil). Les rapports scientifiques des spécialistes du climat ont souligné, depuis les années 1950, que l'utilisation massive des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel) pouvait se traduire par des perturbations climatiques, beaucoup plus marqués que par le passé, provoquées par l'émission massive de gaz à effets de serre. Ces travaux de recherche vont confirmer l'hypothèse du Prix Nobel suédois Svante Arrhenius, qui anticipa dans une publication parue en 1896, dans une indifférence générale des États, l'hypothèse de l'impact possible d'une croissance du CO2 atmosphérique, due à l'exploitation industrielle du charbon, susceptible de se traduite par un réchauffement global du climat de notre planète. C'est surtout après la seconde guerre mondiale que l'impact des activités humaines sur le climat de la planète commence à susciter une inquiétude croissante. Les émissions atmosphériques de CO2 commencent fortement depuis cette époque : de un milliard de tonnes de carbone par an, au début des années 1950, elles sont désormais proches de 9 milliards par an, un chiffre auquel il faut ajouter la part de la déforestation (10 à 20 %). Cette même augmentation se retrouve dans l'émission des autres gaz à puissant effet de serre, tel que le méthane et le protoxyde d'azote.

Les scientifiques américains et européens ont alors commencé à poser le problème de l'augmentation possible du CO2 atmosphérique, en réponse à l'usage croissant du charbon, du pétrole et du gaz naturel. Les océanographes montrent que les océans pourraient se révéler incapables d'absorber toutes les quantités de gaz émises dans l'atmosphère, ce qui entrainerait une acidification des eaux de surface, mettant en péril le plancton et les récifs coralliens. Les mesures approfondies, dès les années 1970, démontrent avec certitude qu'une fraction importante du CO2 émis est stockée durablement (une centaine d'années) dans l'atmosphère, les durées de stockage sont de un siècle pour le méthane et un siècle pour le

protoxyde d'azote. Ainsi, le changement climatique a des effets globaux sur la planète, aux répercussions régionales et locales, sur le réchauffement, la désertification, les déficits en eau, la fonte des glaciers, l'élévation du niveau des mers, l'acidification des océans, les inondations catastrophiques, la pollution atmosphérique. Il est donc établi que les contrôles de nos émissions de gaz à effet de serre engagent notre futur.

Sans vouloir masquer la gravité actuelle de l'évolution très rapide du changement climatique, on est en droit d'espérer en ce début du deuxième millénaire, qu'une prise de conscience mondiale nous permette de limiter les émissions de gaz à effet de serre, causes les plus visibles du réchauffement climatique, et donc de limiter impérativement l'utilisation des énergies fossiles. L'effort visant à progressivement renoncer à l'utilisation de ces énergies fossiles doit être orienté vers uns transition énergétique radicale.

Nous sommes en droit d'espérer un avenir radicalement plus vert et de nous diriger vers un nouvel art de vivre ensemble, en symbiose avec la nature et sa biodiversité. Parmi les défis auxquels il nous faut répondre, celui d'une érosion massive de la biodiversité, qui pourrait entrainer une possible sixième extinction majeure des espèces sur terre et dans les océans. Ce phénomène doit retenir toute notre attention, car il est aussi de nature à mettre en danger la survie de l'humanité. Le changement climatique est maintenant considéré comme l'un des principaux défis environnementaux auquel nous sommes amenés à faire face au cours du XXIe siècle. Le nouveau modèle français pour la croissance verte et les territoires à énergie positive doit répondre à cette attente : c'est le sens de la Loi récente promulguée en France le 17 août 2015.

1B. Des impacts du changement climatique en Aquitaine.

L'avenir du bassin d'Aquitaine va dépendre désormais de la stabilité des côtes, dangereusement menacée à certains endroits. Les érosions constatées depuis les années 1960 sont en relation évidente avec les effets du changement climatique. Les interventions réclament désormais des initiatives urgentes pour protéger les rivages du recul des côtes et de l'érosion des dunes. L'Aquitaine va être confrontée au réchauffement climatique, accompagné de vagues de chaleur plus intenses, particulièrement en période estivale et donc à des situations d'évapo-transpiration des sols plus intenses. Il va falloir s'adapter préventivement à des situations de sécheresse. Rappelons ici que l'Aquitaine avec sa longue façade maritime, ses activités économiques (ostréiculture, aquaculture et pêche côtière) est particulièrement sensible au relèvement du niveau de la mer. On estime ce relèvement à plusieurs dizaines de centimètres pour la fin de ce siècle. L'augmentation du niveau marin peut aussi accentuer l'extension des intrusions salines dans les eaux souterraines du littoral.

De très nombreuses crues des rivières sont signalées dès le sixième et septième siècles (Grégoire de Tours, Frégédaire). Elles sont relatées comme des événements dévastateurs. En 1435, des hauteurs d'eau de 12,5 m sont relevées à Agen ; entre 1764 et 1770, elles atteignent 12,57 m à Bordeaux et 6,80 m à Dax ; d'autres crues importantes on lieu en 1784, 1843, 1875 etc. Ces crues interviennent surtout pendant l'époque d'un "petit âge glaciaire" entre 1500 et 1850 ; les glaciers des Pyrénées et du Massif central devaient alors délivrer énormément d'eau lors de leur fonte. Au XXe siècle, les crues deviennent plus exceptionnelles, en partie du fait de la mise en œuvre de barrages régulateurs sur les zones amont des rivières et fleuves. Mais les tendances à la reprise récente des crues, notamment de l'Adour et des gaves, sont autant d'indices que les variations climatiques du bassin d'Aquitaine connaissent de sérieuses perturbations en relation avec

le réchauffement climatique. Un exhaussement des ouvrages de protection devra être envisagé sans tarder.
Les Landes, jadis perçues comme des étendues de marais hostiles et malsains et de menaçantes dunes littorales, ont été transformées dès la deuxième moitié du XIXe siècle en immenses massifs forestiers plantés principalement de pins maritimes, d'exploitations céréalières et viticoles, d'élevages de bovins, de chevaux et de volatiles (oies, canards). La pêche fluviale est active depuis le Moyen-Age. Les immenses espaces de plages, de la Pointe de Grave, au Bassin d'Arcachon, du littoral des Landes au Pays Basque devront leur prospérité à la vogue des bains de mer et au développement du nautisme et de la pêche (Capbreton, Hossegor), du thermalisme (Dax, Saubusse, Tercis) et de la thalassothérapie (Biarritz, St-Jean-de-Luz), de la fin du XIXe siècle aux années 1980. Biarritz, Hossegor et Capbreton deviendront les lieux privilégiés d'une industrie sportive de réputation internationale, grâce aux "spots" qu'offrent leurs estrans pour des surfeurs venus du monde entier. L'avenir de ces sites dépendra désormais de la stabilité des côtes, soumises depuis quelques décennies à une intense érosion, en relation évidente avec le changement climatique, et qui vont réclamer des initiatives innovantes pour les protéger. L'Aquitaine est déjà confrontée aux effets du réchauffement climatique, accompagné de vagues de chaleur plus intenses, particulièrement en période estivale et donc de situations d'évapo-transpiration des sols plus intenses. Il va falloir s'adapter préventivement à des situations de sécheresse, mais pas en faire l'horizon unique auquel l'Aquitaine pourrait être confrontée.

Rappelons aussi que l'Aquitaine avec sa longue façade maritime, ses activités en zones inondables (ostréiculture, aquaculture et pêche côtière) est particulièrement sensible au relèvement du niveau de la mer. On estime ce relèvement à quelques dizaines de centimètres pour la fin de ce siècle. On doit aussi se référer à deux types d'évolution climatique possibles d'ici à la fin de ce siècle.

L'une modérée, correspondant à un réchauffement global de 2°C environ à la surface de la planète ; valeur qui sert de référence pour les négociations internationales, de la COP21[2]. Un réchauffement global excédant les 3°C, scénario annoncé comme plausible par le GIEC[3], aurait des conséquences incontrôlables en Aquitaine. L'omni présence de l'interface entre l'océan Atlantique et le continent est appelée à jouer un rôle central dans l'évolution du climat aquitain, composante régionale d'un système beaucoup plus vaste, de dimension planétaire.

On peut lire dans l'important rapport récent du physicien et climatologue Hervé Le Treut[4] portant sur les impacts du changement climatique en Aquitaine, que les études sont principalement basées sur des modèles physiques et mathématiques marqués d'incertitudes nombreuses, que l'on retrouve d'ailleurs dans les rapports généraux établis par le GIEC à l'échelle de la planète. Ces travaux n'enlèvent en rien leurs valeurs prévisionnelles. Mais pour Le Treut « *il est impossible de s'appuyer sur les modèles seuls pour conseiller les décideurs publics et privés* ». Je recommande vivement la lecture du rapport précité mené sous la direction de Hervé Le Treut, intitulé « ***les impacts du changement climatique un Aquitaine*** ». Ce travail

2. **COP 21** : 21e Conférence des États parties, signataires de la Convention des Nations-Unies sur le climat, la COP21 est organisée à l'invitation de la France à Paris – Le Bourget, du 30 novembre au 11 décembre 2015.

3. **GIEC** : groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (en anglais IPCC). Le GIEC a été créé en 1988 par deux institutions des Nations unies : l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Son action vise à synthétiser l'information scientifique, technique et socio-économique en rapport avec le changement climatique.

4. **LE TREUT Hervé** : 2013. Les impacts du changement climatique en Aquitaine. Presses Universitaires de Bordeaux.

scientifique pluridisciplinaire commencé un 2011, à l'initiative du conseil régional d'Aquitaine, a été publié en 2013 aux presses universitaires de Bordeaux. Dans sa préface, le président Alain Rousset a écrit : « *c'est un travail de veille permanente, il faut que les aquitains se l'approprient, car la hausse locale des températures (jusqu'à 10 °C en moyenne estivale à la fin du siècle) va nous contraindre à repenser nombre de nos habitudes qu'il s'agisse de la gestion de l'eau, de l'agriculture, des modes de transport.* »

Biodiversité et changement global de l'environnement.

2a. La biodiversité, un élément essentiel de la vie sur notre planète.

La Convention sur le diversité biologique, signée à l'issue de la Conférence de Rio (1992), en même temps que la Convention sur le climat, fut rapidement ratifiée par une majorité d'États à l'exception notable, toutefois, des États-Unis qui n'ont pas signé le traité en raison de leur opposition aux propositions régulant les droits de propriété intellectuelle, notamment sur la biotechnologie et les OGM. Le terme "***biodiversité***" proposé en 1988 par Edward Wilson (Université Harvard), à l'occasion d'une première conférence organisée sur le sujet, fut largement adoptée après Rio. La biodiversité intègre la diversité des habitats, la diversité des espèces et la diversité des gènes, qui traduit la base des structures évolutives vivantes de la planète. La biodiversité naît dans un environnement océanique, il y a quelque 3.85 milliards d'années, elle va depuis évoluer dans un environnement en constant changement. Les premières formes adaptées à la vie terrestre émergent de l'océan il y a 460 millions d'années.

Dès les temps préhistoriques, les hommes ont pris conscience de l'utilité des plantes et des animaux pour se nourrir, se soigner, se

vêtir, se protéger, chasser et pêcher, s'abriter, probablement aussi se soigner. Le concept de « services écosystémiques » ou « services écologiques » assurés par la biodiversité (exemples : épuration des eaux par les sols de forêts et les marais, molécules aux propriétés médicinales, protection contre les inondations et les incendies, fermentations par les bactéries et les levures, fibres végétales…) sont des éléments essentiels du développement durable.

La biodiversité est une alliée de la santé humaine. Les industries pharmaceutiques ont toujours été intéressées par les molécules actives, contenues dans les « médicaments » utilisés en médecine traditionnelle. Elles ont non seulement consacré des moyens puissants pour les rechercher, en utilisant souvent et sans contre partie, les connaissances empiriques précieuses des populations indigènes locales. Les pays du Sud ont perçu la biodiversité comme étant "l'or vert" des richesses naturelles extraites des forêts tropicales, des zones humides et des récifs coralliens. Ils reprochent toujours aux firmes industrielles des pays du Nord de les spolier en pillant leurs ressources. Savons-nous que 40 à 70 % de nos médicaments

actuels sont issus de substances naturelles ou synthétisées à partir de produits naturels ?

La Biodiversité représente un extraordinaire réservoir de molécules dont les potentiels thérapeutiques sont sans cesse étudiés. La morphine dérivée du pavot, la pénicilline extraite du Pénicillium, ou encore l'aspirine, qui a pour origine le saule blanc sont les exemples les plus connus de la pharmacopée issue de la nature. Les plantes nous fournissent également tout un arsenal de principes actifs pour lutter contre les divers types de cancers, comme la pervenche de Madagascar et l'If d'Europe. Les découvertes en milieu océanique n'en sont qu'à leurs débuts, mais elles ont permis d'identifier plusieurs milliers de nouvelles molécules, souvent à partir d'espèces vivant à de grandes profondeurs, difficiles d'accès. La plupart des espèces intéressantes sont des invertébrés marins, souvent des animaux mous, fixés sur les rochers. Ainsi les molécules extraites d'une espèce d'ascidie sont désormais utilisées pour leurs propriétés anticancéreuses. Un groupe de chercheurs de la Station de biologie marine de Roscoff a identifié des molécules, issues d'éponges de mer, susceptibles de réguler les protéines kinases dont le dérèglement est impliqué dans la prolifération de cellules cancéreuses, dans certaines maladies dégénératives (Alzheimer, Parkinson) ou encore dans la polykystose rénale. Les difficultés inhérentes à ces recherches sont multiples. Elles demandent beaucoup de temps et les moyens d'exploration en mer importants. Ces exploration marine ont commencé dans les années 1960, les premiers composés commencent juste à voir le jour. Par exemple un nouveau médicament, la ziconotide, destinée à traiter les fortes douleurs, ce médicament est mille fois plus puissant que la morphine et sans effet d'accoutumance, il est sorti sur le marché européen sous le nom de Prialt. Ce nouveau médicament est issu du venin d'un coquillage prédateur, le *Conus magus*, découvert dans les mers philippines et il y a quarante ans.

Malmenée par la déforestation, la construction de nouvelles routes ou l'installation de populations dans de nouveaux territoires,

la biodiversité est d'autant plus susceptible de faire émerger de nouvelles menaces pour la santé humaine, qu'elle favorise les mises en contact avec des agents infectieux et parasitaires. Les solutions ? Il faut mieux connaître les écosystèmes et leur fonctionnement. Mais aussi prévenir les populations face aux risques que font courir certaines pratiques, comme la consommation de viande de brousse, vecteur de transmission du virus HIV. La lutte contre la pauvreté, responsable dans les pays du Sud de l'érosion des forêts tropicales est également la condition sine qua non pour stopper la perte de diversité biologique.

2b. La biodiversité est en crise.

Jamais la planète n'a perdu autant d'espèces en aussi peu de temps. De très nombreux écosystèmes sont à ce point endommagés par la déforestation, le braconnage intensif, la pêche océanique industrielle, qu'ils ne sont plus en mesure de fournir leurs précieux services écologiques. Cette dégradation engendre d'énormes pertes au niveau économique et social dans la plupart des régions du monde. Ces phénomènes indiquent un changement global de l'environnement.
Cinq phénomènes sont liés à des activités humaines :

- destruction des habitats d'espèces, souvent au profit des expansions agricoles et urbaines ;
- introduction et dissémination d'espèces exotiques par la mondialisation des échanges ;
- surexploitation généralisée des espèces, associée à l'expansion démographique de l'espèce humaine ;
- pollution environnementale ;
- changement climatique.

Il y a seulement une quinzaine d'années on pouvait considérer que

5. **Ceballos G., Ehrlich P.** : et al. 2015. Accelerated modern human–induced species losses: Entering the sixth mass extinction. Science Advances, Vol. 1, no. 5, (Juin 2015). http://advances.sciencemag.org/content/1/5/e1400253

le changement climatique n'était qu'un facteur, parmi d'autres, du changement global. Depuis, les modèles climatiques développés par le GIEC(2) ont prédit que les modifications climatiques s'accentueraient au cours des décennies. En conséquence, on devrait observer une influence de plus en plus marquée du changement climatique sur l'évolution et l'érosion de la biodiversité. Celui-ci est même en passe de devenir un facteur majeur du changement global environnemental. D'aujourd'hui à 2050, il amènerait plus du tiers des espèces au bord de l'extinction. Selon une étude récente publiée dans la revue Science Advances, par des scientifiques des universités de Stanford, Princeton, Berkeley, et Mexico (juin 2015), jamais la planète n'a perdu ses espèces à un rythme aussi rapide. Pour Paul Ehrlich(5), professeur de biologie à l'Université Stanford et ses collègues, « *nous entrons dans une sixième grande extinction de masse.* » Au moins cinq grandes extinctions d'espèces terrestres et marines ont eu lieu, mais dans des périodes géologiques très éloignées (la dernière extinction, celle des dinosaures, remonte à 66 millions d'années !)

2c. Pourquoi la dépendance des espèces à l'évolution du climat est-elle si forte ?

Chaque espèce a besoin que les espèces dont elle se nourrit soient présentes et en quantité suffisante. Les espèces qui la consomment ne doivent pas être trop abondantes. L'ensemble des préférences de l'espèce détermine ce que l'on appelle sa « niche écologique ». En écologie, on considère que les paramètres climatiques sont parmi les plus importants des paramètres environnementaux. Autrement dit, les niveaux de température et de précipitation expliqueraient pourquoi on trouve, ou pas, une espèce donnée dans une région du globe, ne laissant qu'un rôle secondaire aux autres caractéristiques de l'environnement. Le climat détermine majoritairement les aires de distribution des espèces. Si le climat change, les aires de répartition changeront également. En d'autres termes, les espèces

migreront pour trouver ailleurs les niveaux de température et de précipitation qu'elles connaissent actuellement dans leurs habitats. De tels mouvements ont déjà lieu.

En Europe, plusieurs dizaines d'espèces de papillons ont étendu leur aire de distribution de quelques dizaines, voire centaines de kilomètres. Mais migrer ne va pas de soi. Les espèces animales de grande de taille qui volent ont des capacités de migration élevées.

Des oiseaux, grands migrateurs emblématiques, changent leur comportement, à l'échelle de l'Europe, en s'installant à l'année dans le sud de l'Europe (exemple des cigognes). Les espèces végétales migrent aussi, par leurs graines pour la plupart, en fonction du vent grâce à d'autres espèces animales. Mais parce que le climat risque de changer plus rapidement, les capacités de migration de certaines espèces pourraient être insuffisantes. C'est ainsi que dans le continent américain, on pense qu'environ 10 % des espèces de

mammifères seront incapables de migrer suffisamment vite pour suivre le changement climatique au XXIe siècle. Les primates seraient parmi les espèces les plus touchées. Pour ces espèces on peut donc craindre une diminution de l'aire de répartition. La migration de nombreuses espèces terrestres sera ralentie par des obstacles géographiques importants tels que les chaînes de montagnes ou un espace aquatique. Enfin, les espèces polaires seront dans l'incapacité de migrer plus au nord.

Dans l'océan Atlantique, on constate la remontée vers le nord d'espèces tropicales (exemple des balistes). Toutefois, la réponse des poissons au réchauffement climatique n'est pas facile à établir, du fait de la surpêche océanique qui rend difficile l'étude des populations exploitées et non exploitées. L'acidification croissante des eaux marines, en relation directe avec la dissolution croissante de CO2 dans l'eau de mer, devient un problème majeur pour l'avenir des animaux à squelette calcaire : c'est le cas pour les récifs coralliens, les mollusques et pour le plancton.

À défaut de pouvoir migrer, des espèces pourront peut-être s'adapter. Depuis Charles Darwin on sait que les espèces évoluent dans le temps sous l'effet de la sélection naturelle. Exposées à certaines conditions environnementales, les espèces échangent et peuvent développer des adaptations qui assurent leur survie. Vu sous cet angle, le changement climatique peut apparaître comme un facteur d'évolution. L'histoire de la vie sur terre est d'ailleurs pleine d'exemples d'évolution d'espèces en relation avec le climat. L'évolution et les migrations de l'homme, Homo sapiens, auraient été significativement influencées par les oscillations climatiques et environnementales en Afrique de l'Est.

En conséquence du changement climatique, il est possible que l'écologie des espèces évolue rendant inutiles toute migration vers de nouveaux espaces. La possibilité de ce type d'adaptation reste encore

mal connu, mais il existe : chez les plantes par exemple on observe un avancement de la floraison permettant d'éviter la sécheresse estivale.

Les effets du changement climatique sont susceptibles d'agir sur les capacités adaptatives de résilience de certaines espèces et des réseaux trophiques. Mais il peuvent aussi neutraliser les services écosystémiques, si essentiels au bon fonctionnement des niches écologiques et des habitats : par exemple l'épuration des eaux par les microorganismes des sols de forêts ou de marais, l'utilisation des fibres végétales, les bois de construction, les fermentations par les bactéries et levures, les molécules aux propriétés médicinales extraites de microorganismes, de champignons, de plantes ou d'animaux.

2d. Biodiversité et humanité.

Le changement climatique est aujourd'hui incontestable et il aura des impacts sur la biodiversité. La conséquence la plus attendue est

une migration d'espèces. Disparaissant dans des zones devenues inhospitalières, elles devront coloniser de nouveaux espaces pour survivre. Mais à la vitesse ou s'effectue le changement climatique, les espèces auront-elles le temps soit de migrer, soit de s'adapter ? Pour faciliter ces deux événements, la biologie de la conservation propose deux actions : en premier lieu, faciliter la migration des espèces en leur proposant des corridors écologiques : c'est le sens de la mise en place du réseau Natura 2000 et du réseau écologique pan européen ; ensuite, garantir le maintien d'une diversité génétique au sein des espèces, car c'est cette diversité qui est la condition indispensable de l'adaptation et de l'évolution des espèces, y compris de l'espèce humaine.

Les défis sans précédents auxquels nous devons faire face ne sont pas réductibles aux seuls aspects physiques et chimiques de la régulation de la machine climatique de notre planète. L'histoire de l'humanité est indissolublement liée à celle de la vie sur notre planète. Il nous faut appréhender la gravité du phénomène d'érosion de la biodiversité, ne pas considérer cette érosion comme un phénomène secondaire.

Nos connaissances du fonctionnement des écosystèmes et des services écologiques indispensables qu'ils assurent, dépendent de la recherche scientifique des biologistes (systématiciens, écologues, physiologistes, généticiens, médecins, techniciens). Cette recherche, encore insuffisamment développée, couvre le champ immense des virus et microorganismes, des plantes, des invertébrés et vertébrés qui peuplent actuellement la terre et l'océan. L'intérêt des inventaires, de la description et de la conservation des espèces et de leurs habitats est pour cela essentiel. Nous devons nous féliciter du maintien ou de la création récente de nombreux grands Parcs nationaux ou régionaux de protection de la nature terrestre ou marine, des Réserves naturelles à forte emprise régionale et locale, des Museum d'Histoire Naturelle, des Sociétés savantes, de Natura 2000, des zones humides Ramsar, du Réseau mondial de Réserves de biosphère du Programme l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO ; sans oublier le travail militant des ONG de protection de la nature (IUCN, WWF etc.), et la vigilante coopération des Fédérations de chasseurs et pêcheurs. Enfin le soutien des Jardins et Parcs zoologiques d'acclimatation, des Aquarium lacustres et marins, sont aussi à souligner, pour leurs importants rôles de sensibilisation du public.

3. La Conférence de Paris la COP21 (30 nov. – 11 déc. 2015)

La lutte contre les effets du changement climatique est désormais une cause d'intérêt planétaire qui concerne notre humanité. Les négociations prochaines de la conférence diplomatique mondiale de Paris, la COP21 organisée par la France, du 30 novembre au 11 décembre 2015, s'annoncent comme un moment historique, un pari pour l'avenir. Car il va falloir changer de modes de vie, prendre des mesures contraignantes de portée universelle et locale, pour le présent et l'avenir.

3a. De la Conférence de Rio (juin 1992) à la COP21 de Paris.

La Conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement durable, organisée en 1992 à Rio de Janeiro, Brésil, et connue sous le nom de « Sommet de la Terre », a marqué une prise de conscience des Etats et de la nécessité d'un dialogue entre pays du Nord et du Sud.

Elle a démontré la nécessité de lutter contre les asymétries entre pays riches et pays pauvres, leurs besoins de mieux protéger les richesses naturelles de la planète et les exploiter en toute équité. Les deux Conventions signées à la Conférence de Rio, l'une sur le climat et l'autre sur la diversité biologique, marquaient un effort, sans précédent de dialogue entre les Etats. C'est ainsi que depuis 1995, les Etats signataires se rencontrent annuellement en Conférences des parties (COP), afin de négocier et dans le meilleur des cas d'adopter des décisions. Jusqu'à récemment, les résultats obtenus ont été modestes (mis à part l'accord de la COP de Kyoto et la recommandation de la COP de Copenhague). Pour la responsable climat de l'ONU, Christina Figueres, les progrès réalisés dans ces négociations climatiques, depuis vingt ans ont été « *lents mais très, très solides* ».

La Conférence de Paris, la COP21 est une étape importante du processus. Elle devrait voir les engagements fermes de pays, jusqu'ici non engagés dans les négociations climatiques (États-Unis, Chine), mais très gros producteurs de gaz à effet de serre et utilisateurs d'énergies fossiles fortement polluantes (houille, pétrole, gaz de schiste etc.). En plus du soutien appuyé de l'Union européenne (France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Espagne etc.), les signes récemment parvenus des USA, de la Chine, de l'Inde, du Brésil sont encourageants. Une solution radicale devrait passer par un engagement double de la COP21 : premièrement, de ne pas dépasser un réchauffement de 2°C et deuxièmement de créer un Fonds

Vert de 100 milliards de dollars destiné principalement à aider les pays en développement les plus exposés aux effets du changement climatique. On peut remarquer que certains pays produisent déjà 20 % de leur énergie par les éoliennes ou le photovoltaïque solaire. Il faudra encore beaucoup de recherches sur les technologies nouvelles. L'objectif de transition énergétique signifie beaucoup d'emplois à la clé, notamment en France.

4. Élever le niveau de conscience et léguer un patrimoine durable.

Les impacts négatifs du changement climatique auront des conséquences pour l'humanité dans son ensemble, y compris sur les produits de la créativité humaine. Ces conséquences se manifesteront au moins de deux de façons. D'une part, des impacts physiques directs, des altérations environnementales, une érosion problématique et irréversibles des biodiversités terrestres et marines, des dégradations et affaissements de sols, des disparitions de bâtiments sont à prévoir et, d'autre part, le changement climatique aura des effets sur les structures sociales et les modes d'habitat qui pourraient conduire à des modifications ou même des migrations de populations qui maintiennent actuellement ces sites.

Le patrimoine culturel est intimement au climat local. Les paysages ruraux se sont développés en liaison avec les espèces végétales locales, la faune, l'agriculture, l'élevage, la pêche, les productions locales, étroitement liées aux territoires, à leurs habitants et leurs coutumes. Depuis l'Antiquité, les paysages urbains et leur patrimoine bâti furent conçus en fonction de leur histoire, du climat et de leurs interactions avec l'environnement. La stabilité du patrimoine est certes menacée par les effets du changement climatique, mais aussi, aujourd'hui plus qu'hier, par l'aveuglement des hommes et leur histoire. Force est de constater qu'une dimension est trop fréquemment occultée :

elle est pourtant soulignée depuis longtemps par l'UNESCO comme incontournable dans le débat autour du développement durable. Cette dimension, c'est la culture. La réponse au réchauffement est aussi culturelle.

Un des grands objectifs vers lequel nous devons tendre, c'est une économie du qualitatif dans laquelle le pôle culturel offert par ses habitats historiques et actuels, ses espaces naturels, ses prairies, ses paysages cultivés, ses voies d'eau, ses rivages tiennent toute leur place. La culture est tout à fait capable de contribuer à réorienter les économies de demain, à redonner un sens à l'activité productive, à freiner un consumérisme aveugle. Les exemples de cette économie du qualitatif sont légion : du numérique au tourisme, à la découverte des paysages, de la diversité de leur vie, de leur musicalité ; des activités traditionnelles à forte signification culturelle, des élevages traditionnels, des spécialités alimentaires locales, de la viticulture, de l'ostréiculture, de l'aquaculture, des chasses et pêches toutes révèlent la richesse des traditions associées aux facteurs culturels. Nous voulons des villes et des villages avec des architectures qui, bien sûr, économisent ou produisent de l'énergie, permettent le recyclage des déchets et de l'eau de pluie, mais qui tout à la fois créent un environnement non standardisé et respectueux du paysage, un cadre de vie à échelle humaine et riche de sensorialité. C'est à ce prix que nous pouvons espérer un avenir plus vert, un nouvel art de vivre ensemble, en symbiose avec la nature et sa biodiversité.

Pour toutes ces raisons la conférence prochaine de Paris, COP21, est un rendez-vous capital avec l'Histoire, un de ces progrès locaux « lents mais très, très solides » réalisés dans ces moments importants. C'est un appel à notre responsabilité à l'égard des enjeux de durabilité et d'adaptabilité de nos patrimoines architecturaux paysagers et naturels, publics et privés, que nous laisserons aux générations futures.

La Lettre Encyclique du Pape François[6] Laudato si, porte sur la sauvegarde de la maison commune (juin 2015). C'est une source d'inspiration essentielle : « il ne sert à rien de décrire les symptômes de la crise écologique si nous n'en reconnaissons pas la racine humaine… L'humanité est entrée dans une ère nouvelle où le pouvoir technologique nous met à la croisée des chemins … le défi environnemental que nous vivons et ses racines humaines nous concernent et nous touchent tous… La vision consumériste de l'être humain, encouragée par les engrenages de l'économie globalisée actuelle, tend à homogénéiser les cultures et à affaiblir l'immense variété culturelle ».

Inventer d'autres rapports avec la nature, mais aussi d'autres rapports sociaux, exigera de repenser toute l'économie rurale, devenue aussi dépendante pour sa survie aujourd'hui que peuvent l'être les villes pour leurs besoins alimentaires, énergétiques et culturels. Il nous faudra expérimenter de nouvelles cohabitations, de nouveaux défis, une morale et une éthique universelle.

6. **Pape François** 2015. Loué sois-tu, Lettre encyclique Laudato si sur la sauvegarde de la maison commune. Artège.

Le jardin est la prolongation naturelle d'une conception de la vie.
Erik Orsenna

LA THÉMATIQUE DU JARDIN

DE LA FONCTION AU SENS

Bernard MATABOS

Apprivoiser la nature, la perfectionner, l'imiter parfois, y puiser la nourriture nécessaire au corps, le plaisir des yeux et le repos de l'esprit, telles sont les multiples facettes de l'art des jardins.

L'apparition des jardins correspond aux débuts de la civilisation, lorsque les hommes devinrent des fermiers sédentaires après avoir été des chasseurs nomades. Ayant compris comment reproduire les ressources végétales de la nature, ils cultivèrent la terre dans de vastes clairières et récoltèrent surtout des légumes et des céréales. Ces jardins utilitaires, nourriciers se sont maintenus au cours de l'histoire avec la tradition des jardins potagers.

Après avoir inventé les jardins utilitaires, les hommes ont créé les jardins d'agrément pour le repos du corps, le plaisir du regard et de l'esprit. Tous les peuples ont éprouvé le besoin de concevoir des cadres pittoresques et les jardins de fleurs sont mentionnés dès la plus haute Antiquité.

Par la suite les architectes et les paysagistes ont rivalisé d'ingéniosité pour satisfaire les désirs des rois et des seigneurs. Ailleurs ce sont des conceptions du monde qui ont été exprimées dans l'agencement des allées, des bosquets et des parterres. D'autres sont des collections de plantes rares au service de la botanique. D'autres enfin, n'expriment que la patience et l'originalité de leurs jardiniers.

GÉNÉRALITÉS

Un jardin est un lieu durablement et théoriquement aménagé où l'on cultive de façon ordonnée des plantes domestiquées ou sélectionnées.
Un jardin peut se décrire selon la perception que l'on peut en avoir au travers des trois grilles de lectures que sont : les composantes, les destinations, les dimensions.

Les composantes :

1. **La notion d'aménagement durable de l'espace**. Elle se rapporte à tout ce qui devient une structure fixe et donc permanente telle que : les équipements hydrauliques, les objets d'art, les constructions fonctionnelles ou décoratives.
2. **La notion de culture des végétaux** qui signifie que les végétaux ont été soit sélectionnés, soit ce sont des plantes qui ont subi une domestication. Ces végétaux pouvant être des fleurs, des légumes, des arbres fruitiers ou d'ornement, des plantes médicinales ou utilitaires.
3. **La notion d'ordonnance** qui signifie qu'un jardin est toujours organisé.

Les destinations :

1. **La fonction de production**. Soit de légumes, soit de fruits. On parle alors de potager ou de verger. L'objectif c'est de produire pour consommer ou vendre.

2. **La fonction d'éducation, de conservation ou de recherche**. Fonctions que l'on retrouve dans le cadre des jardins botaniques, des muséums et autres collections.
3. **La fonction de décoration, de délassement, de spectacle** que l'on retrouve dans les jardins d'agréments. Ces jardins sont le reflet de l'art d'une époque. Ils représentent la forme de création la plus constante de l'histoire des hommes.

Les dimensions :

1. **Les lignes, les traits et les points**. Ils définissent les styles de jardin.
2. **Les heures du jour et de la nuit**. Elles déterminent la lumière.
3. **Le temps qui fait son œuvre** en agissant sur la croissance des plantes.

Les jardins en France :

Selon un sondage réalisé en 2009 auprès de 600 français de plus de 25 ans, le jardin est la deuxième pièce de la maison derrière le salon et devant la cuisine. Les jardins français couvrent plus d'un million d'hectares, soit quatre fois la superficie totale des réserves naturelles. Selon une étude prospective à dix ans qui a porté sur les jardins et leur place dans la vie des français en 2020, leur statut deviendra plus important encore comme valeur refuge, source de détente, d'intimité, d'oxygène et de vie familiale.

Les styles de jardins

Il convient de ne pas confondre le style avec le thème. Par contre on peut accepter l'idée que le jardin à thème peut être considéré comme un style de jardin. Dans l'histoire on distingue classiquement :

• **Le jardin persan** et les jardins moyen-orientaux qui remontent à la plus haute Antiquité. Les jardins de Babylone ont façonné l'imaginaire méditerranéen antique.
• **Les jardins de l'Islam** inspirés des précédents et dont les arabes au

cours de leur conquêtes imposèrent le style de Bagdad à Grenade.
• **Les jardins du moyen-âge** enrichis grâce aux plantes ramenées par les croisés. Ils se caractérisent par la présence de gloriettes et de plessis, installés dans des cours intérieures. Les jardins des abbayes seront des fleurons de cette période compte tenu de leur spécialisation destinée à conserver des espèces rares.
•**Les jardins renaissance à l'italienne**, inspirés de la Grèce Antique avec leur sites ouverts, leurs galeries, leurs grottes et leurs allées de cyprès. Des statues et des colonnes de marbres s'y invitent au beau milieu des plans d'eau et des bassins.
• **Les jardins du Roi**. Ils apparaissent dès 1650 avec Le Notre et les premiers jardins à la Française. Une allée centrale est entourée d'allées secondaires toutes rectilignes, entourées d'arbres plantés en ligne et savamment taillés. Les intervalles sont copieusement garnis d'une broderie de buis accompagnée d'éléments de basse taille.
• **Les jardins à l'anglaise**, moins somptueux que les précédents sont des jardins et des parcs qui se prolongent dans la campagne. Ici pas de lignes droites, mais des courbes et les arbres ne sont pas taillés.
• **Les jardins Japonais** en accord avec la philosophie de Bouddha. Ce sont des lieux paisibles et des conservatoires de tradition.
• **Les jardins savants** : On les doit aux explorateurs et aux aventuriers qui ont sillonné le monde. Le chrysanthème est arrivé en France en 1789, l'hortensia en 1788, le mimosa en 1892 etc.
• **Les jardins en ville** : *ex.* Le jardin du Luxembourg.
• **Les jardins intérieurs**.

Le jardin à Thème ou jardin inspiré

On retrouve communément les thèmes récurrents ci-dessous :
• Les Cinq Sens
• Les Quatre Éléments
• Les Contes
• Les Collections par espèces ou par essences (tomates, cucurbitacées, roses, hortensias, érables etc.)
• Les quatre saisons

• Les vertus du jardinier
• Les aromatiques
• Les médicinales
• Les hommages
• Les arts du jardin

Mais la palette ne se limite pas à ces exemples, la créativité liée à l'inspiration libère l'esprit et peut conduire à des thèmes plus originaux tels que :
• Des frises de l'histoire à des échelles diverses.
• L'alphabet (un jardin avec 26 carreaux composés de plantes commençant toutes par la même lettre.)
• L'univers, les galaxies
• La poésie
• La musique
• L'arc en ciel
• Et bien entendu, toutes les histoires personnelles.

EXPÉRIENCE DU JARDIN INSPIRÉ

Tout a commencé le jour où avec mon épouse nous avons visité les vestiges de la ville antique de Laodicée en Anatolie. En découvrant l'histoire de la ville nous avons appris qu'elle était une des sept villes de l'apocalypse. Cette visite a eu lieu alors que nous étions en pleine phase de réflexion pour la mise en place d'un espace végétalisé dans notre maison en France. Cette découverte s'avéra être la source d'inspiration pour la création de notre jardin et à partir de cet instant nous tenions l'essentiel.

Des sites inspirés, Des lieux fortement chargés d'histoire

L'essentiel tient en cela. Nous sommes donc partis à la découverte des anciennes Smyrne, Philadelphia, Thyatera, Pergame, Éphèse, et Sardes. Poussés par la volonté de parfaire, compléter et animer, dix

Ville antique de Laodicée en Lydie

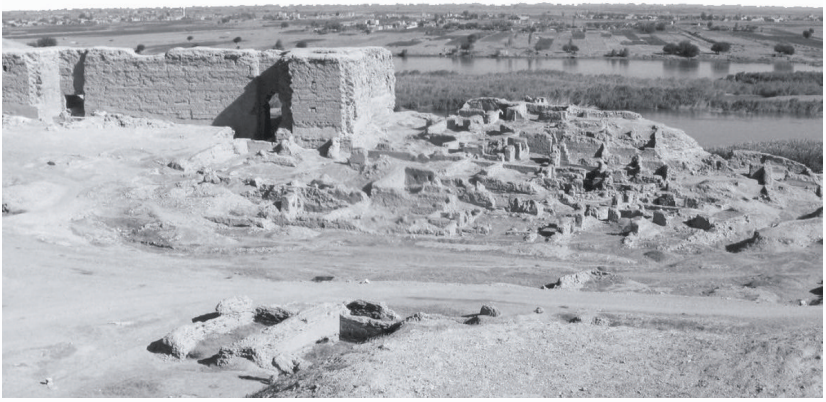

ans après la création du jardin, nous partions pour Patmos, cette île de la mer Egée où tout avait commencé. Bien évidemment d'autres idées, d'autres projets surgissent et nous entraînent dans un *continuum* où le plaisir se mêle à la curiosité. Cultiver son jardin, c'est rester en prise avec la terre, répéter les gestes de nos ancêtres, mais aussi franchir des frontières, puiser dans l'histoire et avancer dans le monde de la connaissance.

L'île de Patmos dans le mer Egée

Le choix des matériaux et des végétaux

Il nous a été guidé par l'approfondissement des textes, les visites que nous avons effectuées dans les six autres cités, les anecdotes, les rencontres et les objets rapportés. Les mythologies Grecque et Romaine sont venues renforcer l'intérêt historique de ces villes et par la même occasion, elles sont venues compléter la palette des plantes et des fleurs mises à notre disposition par la cohérence recherchée.

Un patchwork de pierres et de végétaux…

Un amphithéâtre, sept carreaux et sept colonnes pour les sept villes, des couleurs en phase avec la mer, les tapis et les matériaux utilisés dans l'antiquité, des objets symboles de la culture et de l'histoire de la région, tous ces choix tiennent du sens qui tout naturellement se révèle à nous au fur et à mesure que le projet avance.

Le jardin raconte

Ce jardin est devenu une histoire. Une histoire culturelle, une histoire botanique et surtout une histoire humaine. L'essentiel est de trouver la bonne inspiration, celle à partir de laquelle il sera possible

de donner de la densité. Comme dans les belles histoires il est toujours possible d'y rajouter toujours de nouveaux éléments et c'est ainsi qu'au fil du temps la signification se renforce et l'intérêt va grandissant. Cela n'altère en rien le rapport personnel que l'on peut avoir avec un tel espace, ce rapport étant par nature d'une profonde et sincère intimité.

Sens perçu et sens exprimé

Le sens perçu dépend de la sensibilité de l'observateur. Ce qui pour l'un sera un choc émotionnel, un étonnement, voire une révélation, ne sera pour un autre qu'un choix harmonieux de plantes et de fleurs additionné à un goût d'ordonnancement. Le même rendu sera transformé en heures de travail et en évaluation des fournitures utilisées pour un autre.

En revanche pour celui qui y regarde de plus près, il pourra y déceler le sens exprimé.

Votre jardin parle de vous, il exprime votre mode de fonctionnement, il vous raconte. Si l'on se réfère à la typologie développée par Karl Jung, vous exprimez vos talents de jardiniers de manière très différente et très personnelle.

Un spectacle inaugural qui raconte l'histoire

Si vous êtes à dominante intellectuelle et que votre fonction primordiale a trait aux sentiments, votre jardin sera peuplé de mille souvenirs d'être chers, de lieux visités et d'objets chargés.
Si vous êtes à dominante sensorielle et que votre fonction primordiale est l'intuition, votre jardin s'enivrera de poésie, de musique, de lumière et de transparence.

La fonctionnalité du jardin d'agrément c'est de procurer du repos et du plaisir. Le jardin inspiré va plus loin, il parle, il raconte, il vous fait voyager, il conduit au rêve.

LA DÉMARCHE : Conseils et étapes

Vous voulez créer un jardin original, qui occupe harmonieusement l'espace et qui vous apporte sérénité, joie et plaisir, essayez-vous au jardin inspiré. C'est un cheminement qui vous conduira au sens en pratiquant l'art des jardins.

« ***Le véritable art des jardins, me parait être la science de produire dans un lieu quelconque, l'aspect le plus agréable que le site soit susceptible de représenter*** ».

Alexandre Laborde

Il vous faudra pour cela un peu comme au jeu de l'oie passer par des étapes incontournables. L'une d'elle est la case « Inspiration ».

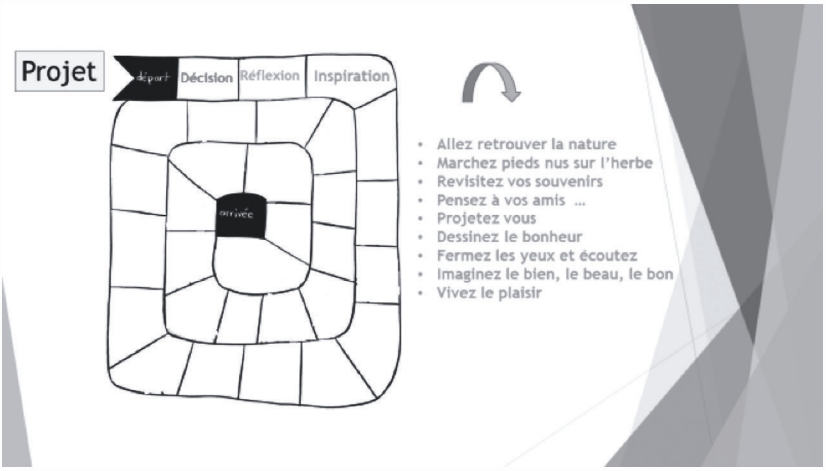

En vous arrêtant à la case « inspiration », vous allez aux racines du sens. La richesse de cette phase déterminera l'originalité de votre jardin, mais surtout elle tracera les limites de sa signification. C'est ici que votre capacité d'expression puisera toute sa force et que votre créativité prendra du relief.

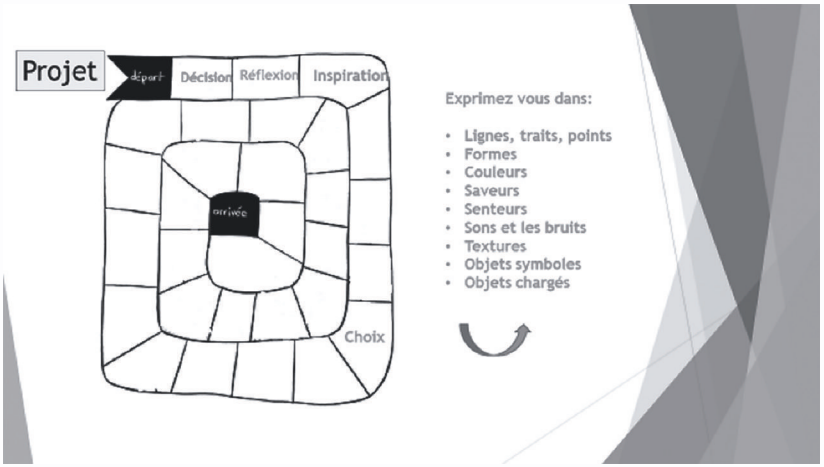

Puis viendra le temps des choix. Il est important à cet instant de rester vous-même au risque de vous exprimer de manière lourde et peu raffinée ou de mimer maladroitement. Restez vous-même dans l'expression de l'affect qui vous lie à la nature, soignez chaque détail et

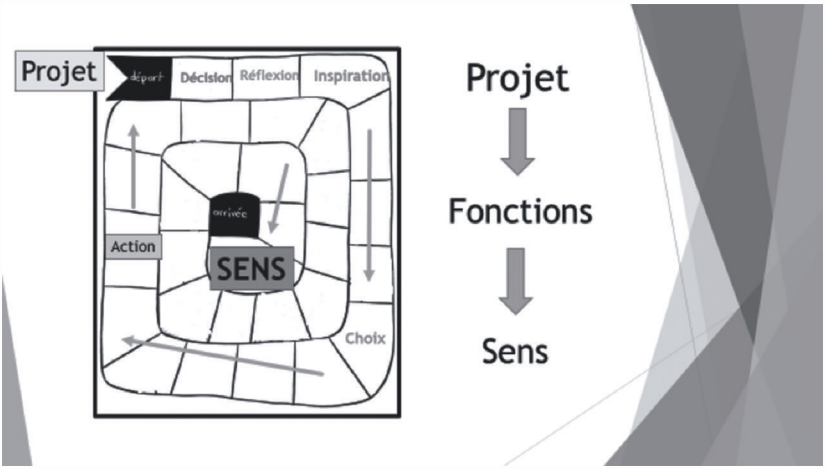

chaque nuance. Ce qui est beau pour les yeux est beau pour le cœur. Vous y êtes enfin. Maintenant le plus important reste à faire ; le faire vivre. Organisez des visites, invitez vos amis, vos familles, des enfants. Enrichissez-le au travers des grands évènements de la vie, au grè de la rencontre avec les grands voyageurs, de vos recherches et de

vos pulsions créatrices.
L'art des jardins est pour l'homme un mode fondamental d'expression et d'expérience.

La magie de l'intuition, l'expression sincère et honnête de l'affectif, et une philosophie authentique de la vie peuvent transformer un espace banal en un lieu de ressourcement chargé d'ondes positives et richement pourvu en énergie tellurienne.

Si vous ne savez pas peindre, écrire ou composer, plantez! Plantez un arbre, fruitier ou d'ornement, un arbuste, une fleur, quelques pieds de tomates, mais plantez !

Le jardin c'est la philosophie rendue visible..
Erik Orsenna

LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DU XXI^{E} SIÈCLE

Jean Claude LESGOURGUES

Le sens du mot “patrimoine” n’a cessé d’évoluer au cours des siècles de puis le sens latin de “biens héritiers du père”. Aujourd’hui il désigne une œuvre qui, par sa qualité, sa novation ou sa valeur historique, appartient moralement à une communauté plus ou moins grande, comme les monuments classés par l’UNESCO au “Patrimoine Mondial de l’Humanité”. Mais la valeur patrimoniale d’un édifice ne se décrète pas le jour de son inauguration. Un temps de recul qui peut être long et nécessaire à cette reconnaissance ; aussi, me bornerai-je à tenter de dégager les phénomènes qui me semblent novateurs dans l’architecture des trente dernières années. À savoir :

- La généralisation de l’informatique dans la conception architecturale.
- Les réalisations architecturales comme moyen d’affirmation et de valorisation des collectivités (locales ou nationales).

- Les progrès réalisés dans la recherche et la fiabilité des matériaux de structure et leur qualité environnementale (isolation thermique)
Jusqu'à une époque récente, les architectes disposaient de moyens d'expression qui n'avaient pas évolué depuis des décennies: la planche à dessin, le té, l'équerre, le tire-ligne et le compas. L'informatique a tout révolutionné. Le concepteur est un peu comme le sculpteur avec son argile. Il peut voir son projet dans l'espace et le faire évoluer dans un temps réduit. Cette facilité va inciter les concepteurs à sortir des lignes droites, des surfaces planes et des volumes cubiques pour aller vers une architecture de surfaces courbes, de formes végétales ou animales.
Pour illustrer mon propos, je prendrai our exemple la ville de Bilbao. Jusqu'au années 1990, cette ville avait un quartier ancien et un beau quartier XIX^{e}, XX^{e} siècles, mais entre eux, une friche industrielle. Au début des années 90, une nouvelle municipalité a décidé de donner un nouvel élan à la ville en créant dans les espaces délaissés des évènements urbanistiques et architecturaux et pour cela, en s'adressant à des architectes de renommée internationale comme l'américain Franck Gérhy, l'espagnol Santiago Calatrava et l'anglais Norman Foster.
Commençons par la réalisation la plus spectaculaire, le Musée Gugghenheim conçu par Franck Gérhy. Le bâtiment n'est plus seulement un contenant dans lequel on présentera des œuvres, mais une sculpture en elle-même. On peut trouver un intérêt à une visite du musée vide de toute œuvre d'art et se promener dans un univers où alternent lignes doites et courbes et admirer le revêtement extérieur traité dans un matériau nouveau, le titane.
Autre réalisation spectaculaire à Bilbao, l'aéroport international réalisé par l'architecte espagnol Santiago Calatrava. Vu de l'extérieur, le bâtiment ressemble à un immense oiseau qui prendrait son envol. Avec cet architecte, nous sommes toujours dans les courbes et les volumes complexes mais dans un espace beaucoup plus maîtrisé et affectant souvent les formes animales.
Enfin, l'anglais Norman Foster s'est vu confier la partie architec-

turale du métro de Bilabao dont les bouches en forme de voûtes inclinées semblent vouloir "avaler" l'usager.
Ces trois architectes ont réalisé des édifices dans le monde entier : Ghéry à Paris, Bâle, Los Angeles, Seattle ; Calatrava à Valence, Athènes, Lyon, Liège ; Foster à Nîmes, Berlin, Millau (le Viaduc), Londres.
Ils font partie de cette trentaine d'architectes "stars internationales" qui se partagent par le biais des concours, le marché des réalisations de prestige.
Des architctes fraçais comme Nouvel, Portzamparc ou Riccioti, participent aussi aux grandes réalisations architecturales. Ce dernier a réalisé le Mucem à Marseille dont la façade est entourée d'une résille et qui est un bel exemple de l'architecture contemporaine.
Mai après ? Comment les villes rembourseront-elles les emprunts contractés pour ces travaux (la ville de Valence est en situation de faillite) ?
Quels bâtiments seront jugés géniaux, quels autres démodés ?
Pour répondre à ces questions, je vous demande de m'accorder un petit demi-siècle.

SOMMAIRE

- ***Avant Propos :***
  PATRIMOINE, SOCLE COMMUN DE L'HUMANITÉ ?
  par Maïté LABEYRIOTTE ..... *page 3*
- **LA MOSAÏQUE DES TERRITOIRES**
  par François HULBERT ..... *page 7*
- **QUI ÉTAIT FRANÇOIS BACO ?**
  par Bernard MATABOS ..... *page 21*
- **LE VIN DES DUNES**
  par Nicolas TISON ..... *page 35*
- **DE LA PAMPA AUX BARTHES**
  par Barthélémy SAVARY ..... *page 41*
- **DE LA RURALITÉ**
  par Maurice BLANC ..... *page 47*
- **NAISSANCE DE LA STATION TOURISTIQUE D'HOSSEGOR**
  par Éric GILDARD ..... *page 59*
- **ASPECTS GÉOLOGIQUES DE LA MINE DE DE CHARBON DE SAINT-LON**
  par Bruno CAHUZAC ..... *page 71*
- **CLIMAT, BIODIVERSITÉ & CULTURE**
  par Pierre LASSERRE ..... *page 89*
- **LA THÉMATIQUE DU JARDIN**
  par Bernard MATABOS ..... *page 111*
- **PATRIMOINE ARCHITECTURAL DU XXI^{E} SIÈCLE**
  par Jean Claude LESGOURGUES ..... *page 125*

Achevé d'Imprimer Mars 2016
Imprimerie d'Orthe 40300 Peyrehorade